



CEEP

Conservatoire - Etudes

des Ecosystèmes de Provence - Alpes du Sud

Association agréée de protection de la nature dans un cadre régional



LA ROQUEBRUSSANNE

DIAGNOSTIC ET ETUDE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA ROQUEBRUSSANNE



CEEP : 890, chemin de Bouenhour Haut 13090 Aix-en-Provence Tél. : 04 42 20 03 83 Fax : 04 42 20 05 98
espaces.naturels.provence@bdway.com – <http://www.espaces-naturels-provence.com> N° Siret : 340 747 047 00025 APE :
925 C Membre de la fédération « Les Conservatoires d'Espaces Naturels »

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p2
1/ PRESENTATION DU CONTEXTE GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE	p3
1.1. Localisation	p3
1.2. Le relief	p4
1.3. La géologie	p6
1.4. Contexte biogéographique	p8
1.5. Cartographie de l'occupation du sol sur la commune	p9
2/ LE PATRIMOINE NATUREL	p13
2.1. La faune	p13
2.2. La Flore	p34
2.3. Enjeux de conservation	p45
3/ VALORISATION PEDAGOGIQUE DU PATRIMOINE	p54
3.1. Les éléments communs du patrimoine naturel	p54
3.2. Les éléments remarquables du patrimoine naturel	p55
3.3. Autres éléments du patrimoine communal à valoriser	p55
3.4. Propositions de sentiers de découvertes	p56
3.5. Autres perspectives	p82
CONCLUSION	p86
BIBLIOGRAPHIE	p87

INTRODUCTION

Présentation des besoins de la commune et de l'objectif de l'étude

Les collectivités locales prennent peu à peu conscience de leur rôle essentiel en matière d'environnement. Des démarches volontaristes apparaissent çà et là et témoignent d'une volonté d'aller plus vite ou plus loin que le seul cadre réglementaire existant. Leur connaissance fine des enjeux locaux a été acquise au plus près du terrain. Toutefois, les problématiques environnementales font de plus en plus appel à des notions techniques qui peuvent nécessiter une assistance extérieure.

La commune de la Roquebrussanne, consciente de la valeur de son patrimoine naturel, souhaite aujourd'hui mieux l'appréhender. Ce souhait ne relève pas seulement d'un besoin d'information mais aussi d'une volonté de valoriser davantage ce patrimoine sur le plan pédagogique et touristique. Pour cela, une analyse des éléments du patrimoine et des enjeux est une étape préalable au développement d'un schéma d'interprétation ainsi que de mesures de protection ou de gestion. Plusieurs pistes concrètes seront apportées dans ce sens.

Présentation du CEEP, de ses compétences et des moyens mis en œuvre pour l'étude

Le Conservatoire et Etudes des Ecosystèmes de Provence et des Alpes du Sud, ci après dénommé CEEP a été choisi pour réaliser cette étude. Le CEEP est une association régionale de protection de la nature qui a pour objectif la conservation de la diversité biologique des espaces naturels de la Région Provence-Alpes –Côte d'Azur. Le CEEP utilise pour cela quatre outils principaux.

- La maîtrise foncière permet de conserver durablement les sites remarquables; la maîtrise d'usage permet d'assurer une gestion écologique ou d'apporter des conseils de gestion aux propriétaires.
- La gestion des milieux naturels a pour but le maintien des richesses d'un site, voir le renforcement quantitatif ou qualitatif de ce patrimoine.
- La connaissance scientifique apportée par des études d'inventaires ou thématiques est la base des actions à mener.
- L'information et la sensibilisation du public, des décideurs et des acteurs locaux sont un axe essentiel à conduire. Diverses publications, sorties nature et participations à des manifestations permettent d'y contribuer.

Le CEEP intervient sur 70 sites répartis sur l'ensemble de la région, pour un total de 50 780 ha. Il comporte 40 salariés et 800 adhérents dont beaucoup de naturalistes qui s'investissent bénévolement dans nos actions (chiffres 2009). Enfin, le CEEP travaille étroitement avec de nombreuses collectivités locales, services de l'état, établissements publics, structures agricoles, ainsi que diverses associations ou fondations privées. Le CEEP est membre de la fédération des conservatoires régionaux des espaces naturels.

La démarche dans laquelle souhaite s'engager la commune de la Roquebrussanne nous intéresse particulièrement. Elle correspond à une volonté de disposer du maximum d'éléments utiles pour une prise de décision concertée dans le domaine de l'environnement. Elle correspond aussi à une volonté pédagogique qui est unanimement perçue aujourd'hui comme gage de la prise en compte de l'environnement par le plus grand nombre.

Après avoir pris note des attentes de la Commune, le CEEP a mobilisé plusieurs moyens pour mener à bien cette étude. D'une part, 140 heures de terrain ont été consacrées à des

travaux d'inventaire, de repérage et d'évaluation. Ce travail de terrain a notamment permis de collecter 384 données géo référencées pour la faune et 1490 pour la flore. D'autre part, les bases de données exploitées par les membres du CEEP ont été analysées. La cartographie de l'occupation du sol a été réalisée sous logiciel SIG Mapinfo, à partir des photos aériennes de la base de données orthonormées IGN (photos de 1998). L'ensemble de l'étude a été coordonné par un chargé de mission. Plusieurs bénévoles du CEEP ont participé aux relevés de terrain et à la relecture du rapport.

1/ PRESENTATION DU CONTEXTE GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

1.1. Localisation

La Roquebrussanne est réellement située au cœur de la Provence. Sa position géographique la met à l'écart du tumulte du littoral. Bien qu'enclavée en bordure d'une plaine entourée de nombreuses collines, elle reste relativement accessible que ce soit par l'autoroute A8 à Brignoles (15mn en véhicule) ou depuis Toulon (vallée du Gapeau ou Départementale 43 par Cuers), 35 mn en véhicule.

Carte 1: Localisation de la Commune de la Roquebrussanne



1.2. Le relief

Cette partie vise à présenter des caractéristiques morphologiques de la commune et des grandes entités spatiales qui en découlent.

La commune se découpe aisément en trois grandes entités naturelles:

- La Plaine
- Le Plateau d'Agnis
- Le Massif de la Loube

Carte 2: Localisation des trois entités géographiques communales



Le village se situe à la jonction de ces trois entités. **La plaine** qui est majoritairement située sur la Roquebrussanne se prolonge toutefois sur les communes voisines de Néoules et Garéoult. Elle est entièrement vouée à l'agriculture. En Provence, les collines dominent et les plaines fertiles voient depuis l'antiquité se concentrer les activités humaines. La Plaine est située autour de 330m d'altitude.



Plaine agricole et vigne enherbée (photo: A CATARD)

Le Plateau d'Agnis est le prolongement Est du Massif de la St Baume. Ce plateau proprement dit s'étend au delà de la Roquebrussanne sur les communes de Signes, Mazaugues et Méounes. Ce plateau n'est réellement bordé de falaises qu'au sud du Village de Mazaugues ainsi qu'à l'Est de Signes. Sur la Roquebrussanne, en dehors de quelques affleurements rocheux, les versants restent boisés mais abruptes. La périphérie et l'intérieur du plateau sont entaillés de vallons (Vallon de Valescure, vallon des cerisiers) voir de gorges (gorges du Paradis). Sur la Roquebrussanne, le plateau culmine au sud-ouest à 795m.



Le Jas d'Agnis (Photo: A CATARD)

Le massif de la Loube représente le relief le plus tourmenté de la commune. Les milieux rupestres sont bien représentés tout autour du sommet ainsi qu'au Pas Gravet et au Pas de la Nible. Le sommet culmine à 830m ce qui est particulièrement notable dans ce secteur. C'est le point culminant de la commune. La partie Est est moins chaotique mais reste entaillée de nombreux vallons.



La Loube au loin vue du Plateau d'Agnis (premier plan) (Photo A CATARD)

1.3. La géologie

La structuration du relief communal résulte d'une histoire ancienne initiée à l'ère secondaire qui voit alors le dépôt d'importantes sédimentations marines au contact des reliefs paléozoïques préexistants (actuel massif des Maures).

Au Trias moyen (Muschelkalk soit entre 240 et 230 millions d'années), la mer occupe la plate forme qui borde les reliefs de l'ère primaire (le massif pyrénéo-corsu-sarde qui subsiste ici au travers du massif des Maures). Les calcaires issues de cette période (Muschelkalk supérieur et Keuper) sont visibles localement, à l'ouest du Baguier, au sud en limite de commune, au Peyrédiaqué, en allant vers le col de Menpenti et aux deux Laouciens (**couleurs rouille sur la carte**).

La dépression de la Roquebrussanne a pour origine une déchirure en forme de S apparue au Trias, entre Signes et Garéoult.

Au Jurassique, la profondeur des mers augmente encore et les dépôts sont encore plus importants. Il subsiste toutefois des alternances avec des phases de lagunes à l'origine de roches marno-calcaires comme à l'est du village de la Roquebrussanne. Le plateau d'Agnis et la Loube sont majoritairement constitués de calcaire du Jurassique supérieur (entre 170 et 130 millions d'années). Bien que situé dans le prolongement du plateau d'Agnis, le massif de la

Loube en est indépendant géologiquement. Le massif de la Loube, très faillé, a fait l'objet d'un chevauchement sur des roches plus anciennes. Ces calcaires se distinguent par leur richesse en dolomie (calcaire de magnésium) dont l'érosion particulière est à l'origine du relief ruiniforme observé (**couleurs bleues et brunes sur la carte**).

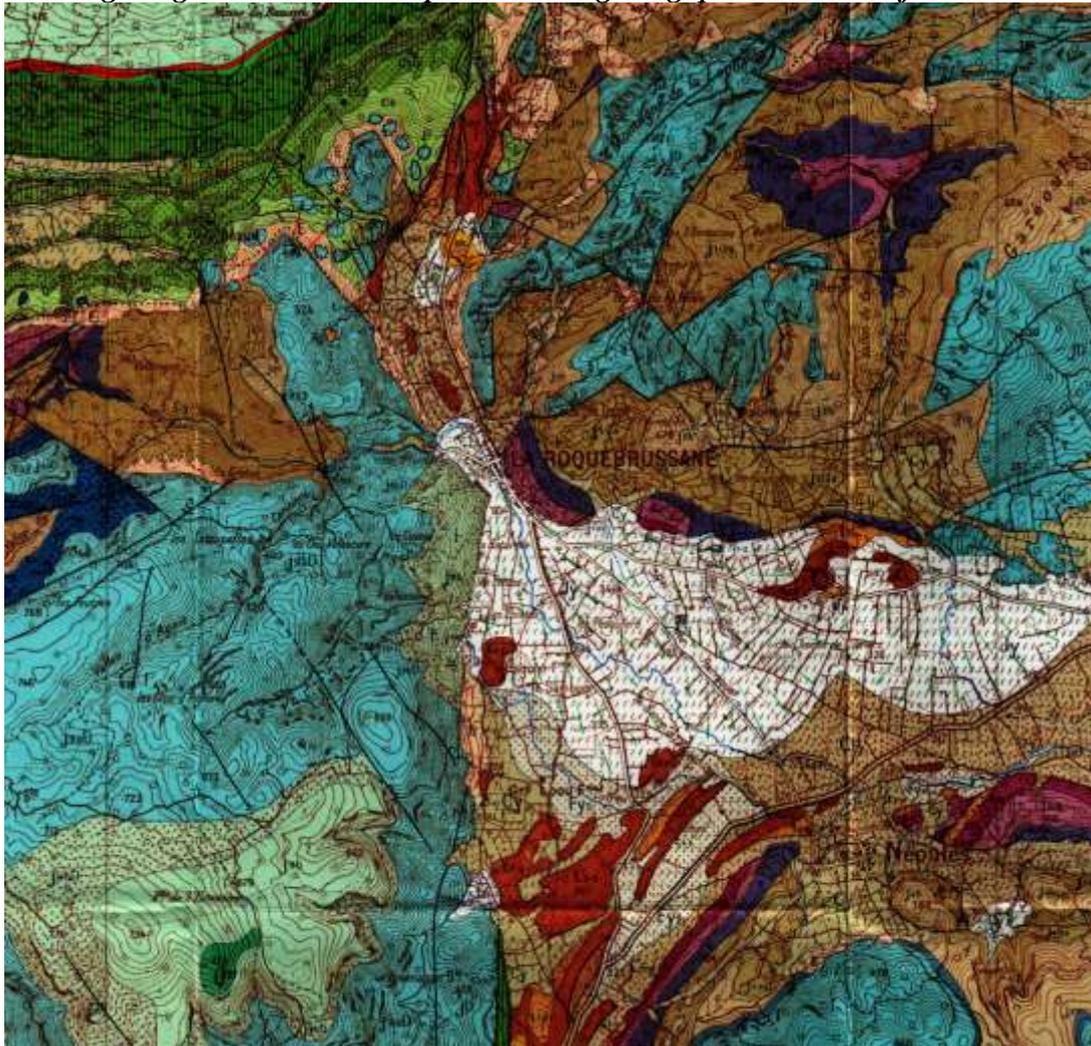
La présence de roches du Crétacé (120 millions d'années) est anecdotique sur la commune (au sud de l'Eouvière).

Durant l'ère secondaire, la tectonique qui se met en place permet donc déjà la différenciation de l'ensemble Ste Baume-Loube selon un axe « pyrénéen » et non alpin contrairement au haut var.

L'ère Tertiaire n'a légué que des affleurements du miocène (entre 23 et 5 millions d'années), sous forme de conglomérat, localisés à Vaulongue (**jaune**). En revanche, les grands bouleversements tectoniques de l'époque mettent en altitude de nombreux reliefs en Basse Provence, dont le plateau d'Agnis et l'ensemble Ste Baume-Loube.

Beaucoup plus tard, au Quaternaire, pendant la dernière période glaciaire, celle du Wurm, la dépression de la Roquebrussanne est colmatée par des alluvions, des colluvions, des cônes de déjection auxquels s'ajoutent des éboulis vers Fioussac (**couleurs claires sur la carte en plaine**). Ces sédiments remaniés sous un climat froid et sec sont à l'origine de la fertilité actuelle de cette plaine. Tous ces sédiments masquent le substrat sous-jacent constitué par les calcaires du Trias supérieur.

Carte 3: géologie communale d'après la carte géologique XXXIII-45 feuille de Cuers



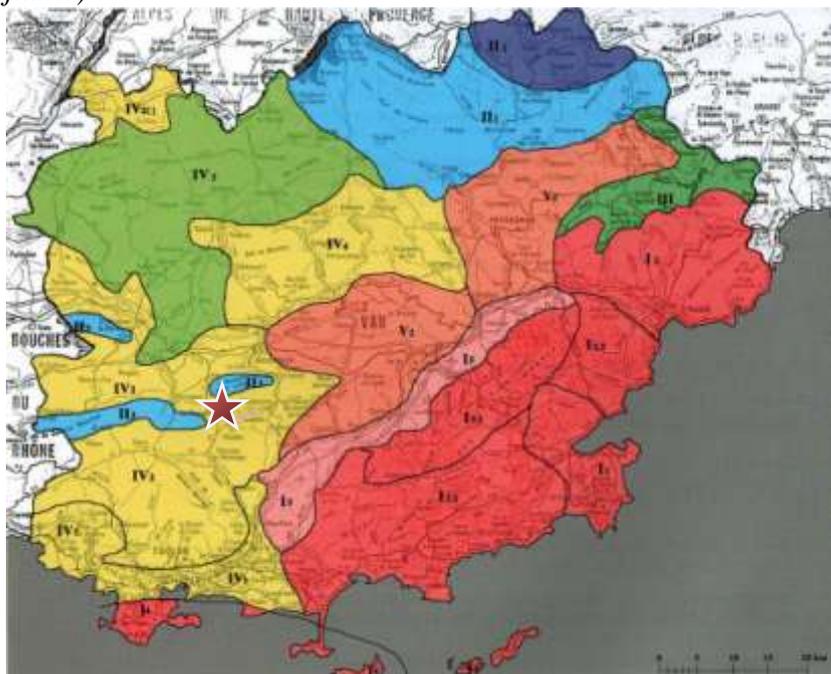
1.4. Contexte biogéographique

La répartition des espèces, des milieux, les paysages et l'occupation du sol est fortement dépendante de ce contexte. Il résulte du croisement entre le contexte climatique actuel et passé et l'évolution des espèces qui en a découlé, le paysage biogéographique actuel. L'alternance de périodes glaciaires avec des périodes plus douces a très fortement influencé les milieux et les espèces que l'on peut rencontrer actuellement, notamment les plus rares. Les reliefs ont servi de refuge pour les espèces des milieux froids et steppiques, tandis que les plaines méditerranéennes servaient de refuge pour les espèces tempérées qui ont pu ensuite recoloniser des espaces parfois lointains en Europe.

Le Var est à la croisée des chemins entre des influences nord-sud d'une part et est-ouest d'autre part. Des influences continentales nous parviennent *via* la Durance dans le nord ouest du Var et alpines dans le nord est, et méditerranéennes au sud. Le relief contrasté de la commune conditionne ici ces influences. Latéralement, le Var, est une zone de transition entre les influences Iberico-catalanes à l'ouest et ligures à l'est. Néanmoins la commune de la Roquebrussanne reste nettement sous dominance occidentale et appartient au district de la Provence occidentale. L'influence du mistral couplé à un climat typiquement méditerranéen est caractéristique. Cependant le relief modifie légèrement ces paramètres (protection et turbulence pour le vent, précipitations accrues mais ne dépassant pas les 1000 mm sur les sommets). Du point de vue de la végétation, la commune appartient à la série du chêne vert en phase de maturation et à la série du pin d'Alep pour les phases de dégradation (le plus souvent les incendies). La présence fréquente du Chêne kermès et du romarin, dans les garrigues, est également caractéristique de ces stades de dégradation qui sont les plus parlants du point de vue biogéographique. En terme d'étage, la commune se situe au niveau méso-méditerranéen pour les plaines et les piémonts et au niveau supra-méditerranéen pour les massifs (donc davantage sous influence montagnarde). Cette enclave propre ici aux massifs « péri-marseillais » a pour caractéristique la présence en crête de formations originales à genêt de Lobel.

Carte 4: Subdivisions phytogéographiques d'après CRUON/Inflovar/2008

Notez l'introgression des arcs montagneux péri-marseillais (en bleu) dans la série du chêne vert (en jaune)



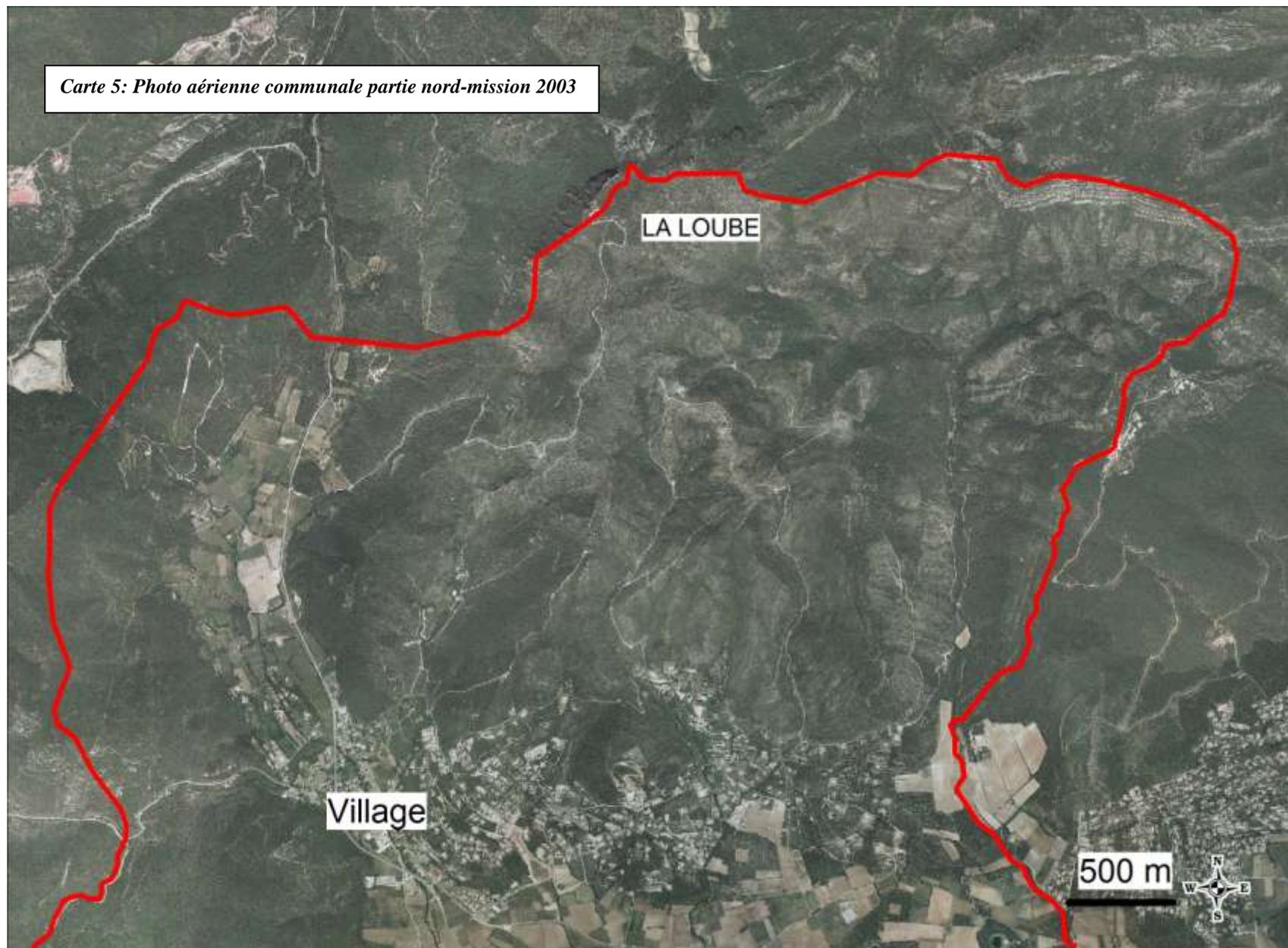
1.5. Cartographie de l'occupation du sol sur la commune

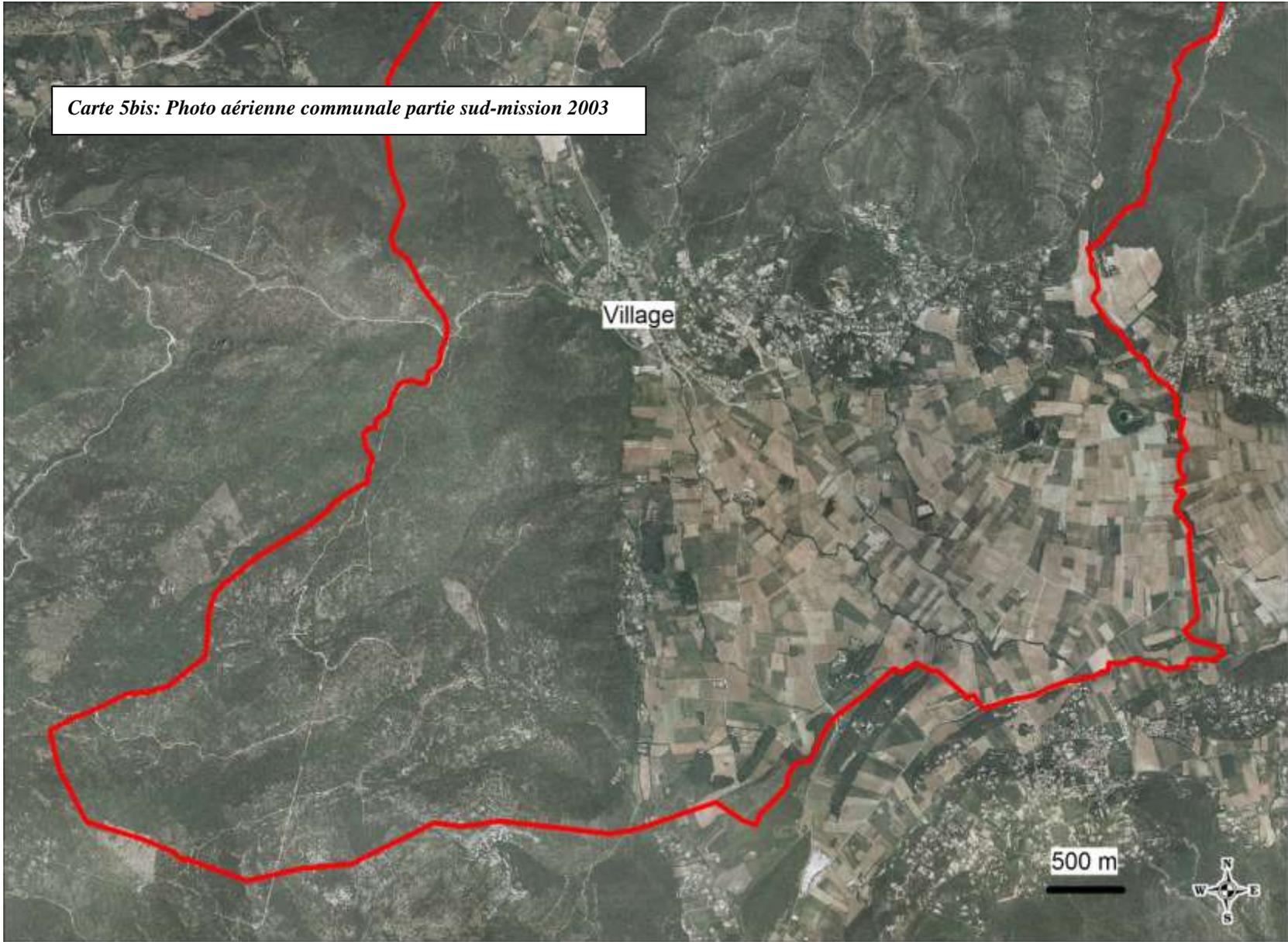
L'occupation du sol, sur la commune, est complètement dépendante des facteurs précédemment décrits. Parmi eux, la fertilité des sols et l'accès à l'eau sont les éléments les plus importants. Les grands traits de l'occupation du sol découlent en outre d'une histoire agrosylvo-pastorale spécifique au terroir et développée ici depuis l'antiquité. Des évolutions économiques plus récentes (développement et spécialisation de l'agriculture dans la viticulture, développement de l'urbanisation) finissent de la modeler. L'analyse de la cartographie fournit les indications suivantes.

Occupation du sol	Surface en ha	Proportion (%)
Surfaces agricoles (total)	985	26,44
Vignes	533	14,3
Vergers	20	0,54
Cultures annuelles et prairies	304	8,16
Maraichage	3	0,08
Friches	122	3,27
Aérodrome	3	0,08
Forêts et espaces naturels (total)	2508	67,31
Taillis de chêne blanc	764	20,5
Yeuseraies et pinèdes mixtes	851	22,84
Bosquets isolés	118	3,17
Ripisylves	20	0,54
Garrigues	463	12,43
Affleurements rocheux divers	290	7,78
Lacs (Laouciens)	2	0,05
Urbanisation et jardins privés	233	6,25
Surface communale totale	3726	100

Il ressort de ce travail qu'environ un quart de la commune est occupé par l'agriculture ce qui n'est pas si mal dans le premier département forestier qu'est le Var. Contrairement à la plupart des plaines agricoles varoises, la vigne ne couvre pas la quasi totalité mais environ la moitié des parcelles agricoles. Le reste se partageant entre les friches, les prairies et les céréales essentiellement ainsi que quelques oliveraies. Les 2/3 sont occupés par des espaces naturels ce qui conforte la qualité de vie communale, l'urbanisation ne couvrant que 6% du territoire. La forêt se décline en plusieurs catégories qui sont ici simplifiées. Les taillis de chêne blanc occupent surtout le Plateau d'Agnis. Issus du charbonnage, ils sont aujourd'hui valorisés pour le bois de feu. Les forêts de chêne vert sont généralement en mélange avec les pins (d'Alep principalement). Ils occupent surtout les versants et une grande partie du Massif de la Loube. Avec les garrigues, ces formations ont été favorisées par le passage du feu de 1989. Les ripisylves ne couvrent que 0.5%, les lacs encore moins mais ils sont d'une grande valeur écologique. Les affleurements rocheux couvrent tout de même près de 8%. Ils regroupent les lapiaz, les reliefs ruiniformes, les éboulis, les falaises.

Carte 5: Photo aérienne communale partie nord-mission 2003





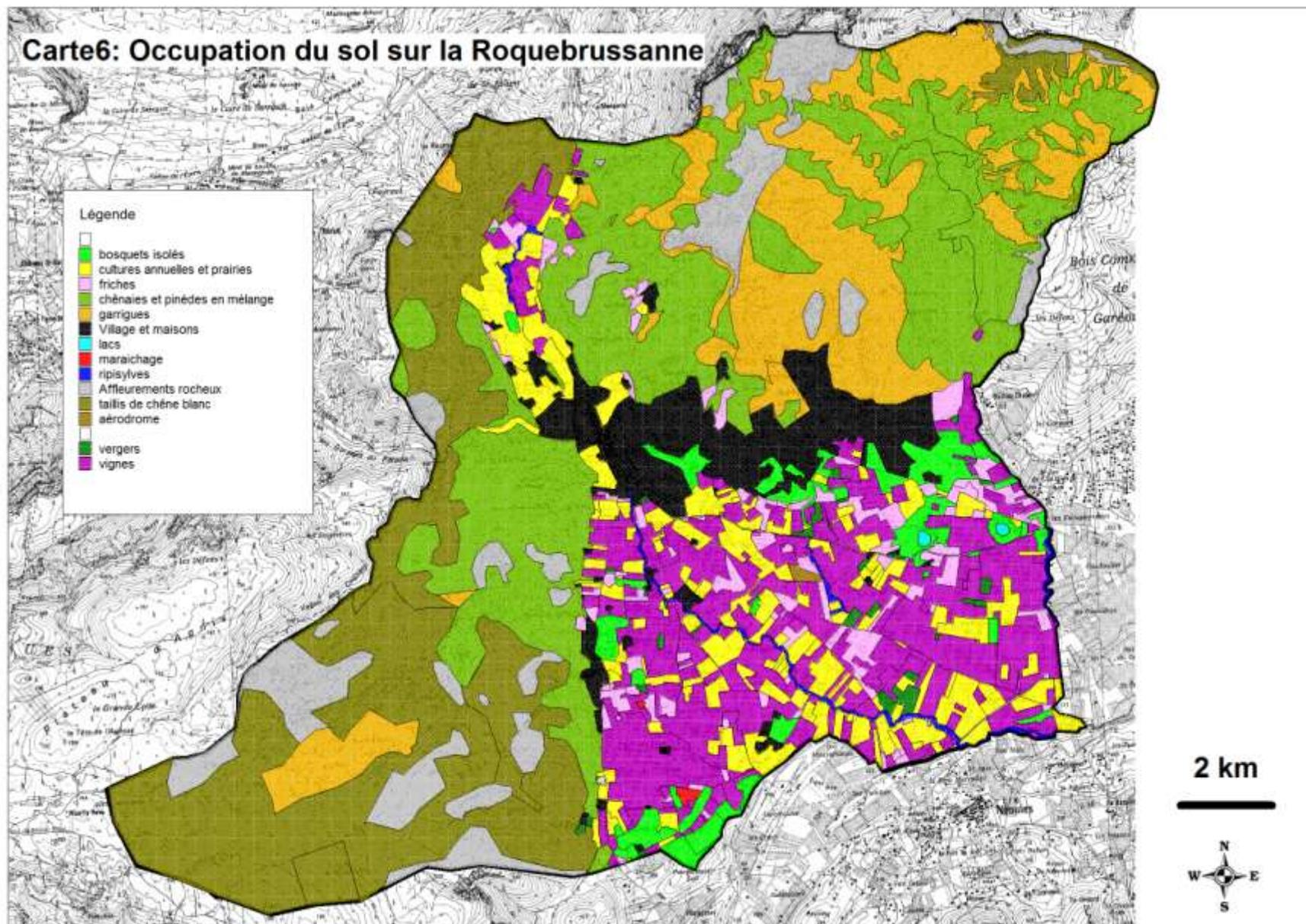
Carte 5bis: Photo aérienne communale partie sud-mission 2003

Village

500 m



Carte6: Occupation du sol sur la Roquebrussanne



2/ LE PATRIMOINE NATUREL

2.1. La faune

Les batraciens :

Cinq des 10 batraciens présents dans le Var sont présents sur la commune :

- Le Crapaud commun *Bufo bufo*
- Le Crapaud calamite *Bufo calamita*
- La rainette méridionale *Hyla meridionalis*
- La grenouille rieuse *Rana ridibunda*
- Le pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus*

Les espèces qui présentent le plus fort intérêt patrimonial sont **le crapaud calamite, la rainette méridionale et le pélodyte ponctué**. Souvent bien représentées dans les zones humides du Var, ces espèces présentent toutefois une répartition limitée à l'échelle nationale et européenne. La rainette méridionale se limite au sud et au sud-ouest de la France, ainsi que le sud de la péninsule ibérique. Le crapaud calamite est restreint à l'ouest de l'Europe et la Provence constitue sa limite orientale de répartition au sud. Le pélodyte est lui restreint à la France et à la péninsule ibérique. Souvent rare en France, il est pourtant bien représenté dans le Var. C'est une espèce discrète mais intéressante sur le territoire d'étude.



Couple de crapauds calamites appariés (Photo: A CATARD)

Les sites de reproduction majeurs sur la commune sont :

En Plaine, le petit Laoucien qui constitue un site majeur pour la rainette méridionale et le pélodyte ponctué mais également le crapaud commun; la zone de source du Sambuc ; l'ensemble du réseau de canaux ou de ruisseaux qui peut accueillir des espèces plus banales (crapaud commun, grenouille rieuse).

En colline, les sites de reproduction sont surtout représentés par de petites retenues collinaires ou des lavognes destinées à abreuver les troupeaux. Ponctuellement des sources peuvent être attractives pour les batraciens surtout si une petite mare est alimentée à proximité.



Pélodyte ponctué (Photo: J CELSE)

Les reptiles :

Quatre des huit serpents du Var sont recensés sur la commune :

- La couleuvre d'Esculape *Elaphe longissima*
- La couleuvre de Montpellier *Malpolon monspessulanus*
- La couleuvre à échelons *Elaphe scalaris*
- La couleuvre à collier *Natrix natrix*



Couleuvre à collier (photo: A CATARD)

Cinq des huit lézards du Var sont recensés sur la commune :

- La tarente de Mauritanie *Tarentola mauritanica*
- Le lézard des murailles *Podarcis muralis*
- Le lézard vert *Lacerta viridis*
- Le lézard ocellé *Timon lepidus*
- Le psammodrome d'Edwards *Psammodromus hispanicus*

Le lézard ocellé est l'espèce la plus remarquable parmi l'ensemble de ces reptiles. Il est remarquable tant par sa taille que par sa rareté en France. Cette espèce n'est présente que dans l'ouest du bassin méditerranéen. En Provence, ses populations sont localisées et souvent menacées. A la Roquebrussanne, le lézard ocellé a été contacté à deux reprises dans la plaine, au sud du petit Laouzien, au lieu dit « les charbonnières ». Il est envisageable de le trouver également en colline, par exemple dans les zones de lapiaz ou d'affleurements dolomitiques.



Lézard ocellé (photo J CELSE)

Le psammodrome d'Edwards est également une espèce très intéressante bien que souvent mieux représentée que le précédent. Sa répartition mondiale se limite à la région méditerranéenne française et ibérique. Il recherche les terrains sablonneux ou à dominante minérale et végétation clairsemée. A la Roquebrussanne, le psammodrome a été contacté sur la Loube.



Psammodrome d'Edwards (photo J CELSE)

La tarente est bien connue du public car elle fréquente les constructions humaines, notamment les vieux murs. Le lézard des murailles est présent dans beaucoup de milieux dans la mesure où quelques rochers sont présents. Le lézard vert se rencontre dans beaucoup de milieux forestiers peu denses, garrigues, friches, talus et abords de zones cultivées.

Les serpents contactés sont relativement bien répartis en Provence. La couleuvre à Collier présente une large répartition européenne et est souvent peu abondante en Provence, toujours à proximité de l'eau. La Couleuvre d'Esculape fréquente la moitié sud de l'Europe et recherche les zones boisées ou arbustives. La couleuvre de Montpellier et la couleuvre à échelons sont strictement méditerranéennes. La couleuvre de Montpellier est le plus grand serpent européen, pouvant dépasser 2 mètres. Elle recherche les lieux secs et chauds, tant en garrigue qu'aux abords des zones agricoles. La couleuvre à échelons est encore plus localisée car sa répartition se limite à la péninsule ibérique et la partie méditerranéenne française. A ce titre elle présente un certain intérêt patrimonial. Elle recherche également des milieux secs, souvent rocailleux.

Deux autres serpents, non encore contactés, sont potentiels sur la commune : la couleuvre vipérine qui est strictement aquatique et la coronelle girondine qui est assez discrète.

Enfin, il est bon de rappeler que toutes ces espèces sont strictement inoffensives pour l'homme et sont protégées.

Les oiseaux :

En résumé, on peut regrouper les espèces d'oiseaux observés, en quatre grands groupes :

- Les oiseaux des villes :

Ce sont les premiers et les plus faciles à observer. Les plus caractéristiques sont les moineaux, les hirondelles, les rouge-queue noirs et naturellement les martinets qui donnent, en été, une ambiance sonore caractéristique. Les oiseaux des jardins sont souvent communs aux milieux forestiers.

- Les oiseaux des milieux ouverts et agricoles :

Il s'agit, de toute évidence, du groupe le plus intéressant du point de vue ornithologique. Des espèces comme l'alouette calandrelle, l'alouette lulu, le cochevis huppé, le bruant ortolan le pipit rousseline, la cisticole des joncs, la pie-grièche à tête rousse et tout particulièrement l'outarde canepetière sont probablement nicheuses sur la plaine de la Roquebrussanne. Ces espèces, liées une agriculture traditionnelle extensive présentent un fort intérêt patrimoniale au niveau français voir européen. L'outarde canepetière est une espèce fortement menacée. Son statut reste précaire en Provence et sa présence dans le Var est très localisée. Sa présence sur la Plaine de la Roquebrussanne nécessite des précautions particulières.

- Les oiseaux liés aux falaises :

Les grands corbeaux, les choucas des tours, le Faucon crécerelle et le Faucon pèlerin se reproduisent en falaises, en particulier sur la Loube. Le merle bleu est une espèce strictement saxicole, liée au relief ruiniforme de la Loube. L'aigle royal fréquente également l'ensemble du massif.

- Les oiseaux forestiers et de garrigues :

Ces habitats présentent une avifaune relativement banale dans notre région, dominée par les mésanges, le grimpeur des jardins, la sittelle torchepot, le rossignol philomène. Les garrigues présentent généralement des espèces plus caractéristiques du milieu méditerranéen en particulier par leur peuplement de fauvelles: fauvelle mélanocéphale, fauvelle passerinette, fauvelle pitchou. L'ensemble de ces milieux est fréquenté par les rapaces (buses variables, bondrée apivore, épervier, autour des palombes et le circaète Jean le blanc. Certaines forêts des bords de rivières ou des chênaies fraîches accueillent le loriot d'Europe. Enfin, notons que les forêts provençales comme celles de la Roquebrussanne abritent de nombreux passereaux, en migration comme les pouillots de Bonelli, les roitelets ou en hivernage comme les grives draines et musiciennes surtout, les pinsons des arbres, les accenteurs mouchets ou encore les rouges-gorges du nord de l'Europe qui hivernent en grand nombre chez nous.

LISTE COMMENTEE :

Aigle Royal *Aquila chrysaetos*

Ce rapace prestigieux est peu à peu de retour dans les grands massifs de Provence. Nous n'avons pas eu l'occasion de l'observer au cours de l'étude, mais selon plusieurs ornithologues locaux, un couple fréquenterait l'ensemble du Massif de la St Baume au sens large.

Circaète Jean le blanc *Circaetus gallicus*

Ce grand rapace spécialisé dans la chasse aux reptiles fréquente assidûment les zones rocailleuses et les garrigues du Plateau d'Agnis et tout particulièrement de la Loube.



Photo J CELSE

Buse variable *Buteo buteo*

La buse est très probablement nicheuse sur la Loube (parade et transport de proie le 22/05/98) et vraisemblablement le Plateau d'Agnis. Elle peut être vue également en plaine (Chemin de Cuers, les Ribas, les Laouciens).

Bondrée apivore *Pernis apivorus*

La bondrée ressemble beaucoup à la buse mais elle est migratrice (régime surtout insectivore, à base de nids de guêpe). Discrète, elle n'a été observée qu'au sommet de la Loube.

Epervier d'Europe *Accipiter nisus*

Quatre observations sur la Loube, une au Reire, une au Vallon des Cerisiers et trois sur le plateau d'Agnis témoignent d'une bonne présence de ce rapace, prédateur de passereaux.

Autour des Palombes *Accipiter gentilis*

Cette espèce discrète n'est signalée qu'au travers d'une observation, le 12/04/91 dans le Vallon des Cerisiers.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Ce rapace se reproduit très probablement sur la Loube (observations fréquentes) mais fréquente la plaine comme terrain de chasse (Chemin de Cuers, Le Muy haut, les Cros, le Grand Laoucien).

Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Ce rapace se reproduit sur la Loube mais hors de la commune de la Roquebrussanne. Toutefois son territoire déborde bien sur notre zone d'étude. L'aire a été repérée le 10/03/02 à l'occasion des inventaires. Cette aire était occupée également en 1999.



Photo J CELSE

Faucon kobez *Falco vespertinus*

Ce rapace nicheur en Europe de l'Est est régulièrement observé au passage en Provence. Deux observations ont été faites sur la commune (le chemin de Cuers, les Estroupades).

Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

Ce rapace qui se reproduit dans les zones humides peut être vu au passage dans d'autres milieux ouverts (Chemin de Cuers, les Charbonnières, les Démencés).

Perdrix rouge *Alectoris rufa*

Cette espèce est présente surtout en Plaine (les charbonnières, le Grand Laoucien, les Démencés). Elle est peut être renforcée par des lâchers cynégétiques mais l'occupation agricole reste encore propice à l'espèce. Elle a également été entendue sur la Loube.

Caille des blés *Coturnix coturnix*

Cette espèce discrète peut s'entendre en Plaine, en particulier dans les champs de céréales (Sud du Grand Laoucien, le Pas du Gaou, les Démencés, chemin de Cuers, les Estroupades).

Outarde canepetière *Tetrax tetrax*

Cette espèce devenue excessivement rare en France fréquente la Plaine, en particulier le triangle formé par la D64, la D554 et la D468. Sa présence dépend toutefois de l'occupation agricole (mosaïque de friches et de céréales). Cette espèce d'oiseau est probablement la plus intéressante de la Commune.



Photo J CELSE

Bécasse des bois *Scolopax rusticola*

Les bécasses ne se rencontrent qu'en hiver. Les individus rencontrés en Provence correspondent ainsi à l'hivernage d'oiseaux venus d'Europe Centrale. Elles passent la journée dans les forêts denses mais peuvent descendre la nuit au gagnage dans la plaine. La bécasse a été contactée au Vallon des Infernets.

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

Ce petit échassier migrateur est parfois vu au bord des plans et cours d'eau. Une observation le mentionne au chemin de Cuers.

Goéland leucophée *Larus cachinnans*

Le « gabian » peut être vu à l'intérieur des terres, dans les champs labourés ou lors de ses transits vers les décharges. Une observation le mentionne au chemin de Cuers.

Pigeon ramier *Columba palumbus*

Ce pigeon a été peu signalé au cours de l'étude. Les milieux sont pourtant propices. Une donnée le signale au Chemin de Cuers.

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*

Cette tourterelle très anthropophile est surtout présente dans et aux abords du village et des hameaux.

Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

Cette espèce occupe les bois clairs et les zones agricoles suffisamment arborées (haies, denses, bosquets). Elle a ainsi souvent été observée dans la plaine (chemin de Cuers, Bellevue, les Charbonnières, les Démencés, le Pas du Gaou, les Pesquiers, le Laoucien) ou en périphérie de zones boisées Vaulongue, Ferme de Lamanon.

Coucou gris *Cuculus canorus*

Cette espèce facile à repérer par son chant mais toujours aisée à voir, a été contactée un peu partout sur la commune (les Ribas, Chemin de Cuers, le Reire, les Démencés, le Laoucien, St Jean, Plateau d'Agnis).

Chouette hulotte *Strix aluco*

Un chant en plein jour a été entendu sur la Loube au cours de l'étude. Il n'y a pas eu de prospections nocturnes mais cette espèce est probablement commune dans les milieux forestiers.

Effraie des clochers *Tyto alba*

Egalement nocturne, cette espèce a été contactée au travers de pelotes de réjection trouvées au lieu dit « Les Pointes ».

Petit-duc scops *Otus scops*

Ce petit rapace nocturne se signale par son chant flutté. Il fréquente souvent les zones agricoles arborées (Ferme de Lamanon, les Démencés).

Martinet noir *Apus apus*

Nicheur dans le village, les ballets aériens de cette espèce bien connue peuvent être observés partout dans la commune.

Martinet à ventre blanc *Apus melba*

Cette espèce a été observée sur la Loube. Il s'agissait vraisemblablement d'individus migrants mais cette espèce pourrait y nicher.

Huppe fasciée *Upupa epops*

Cette espèce recherche les pelouses rases tels les parcours à mouton, elle peut aussi fréquenter les vignes enherbées et les vergers. Deux contacts se rapportent à la huppe, au chemin de Cuers et au Grand Laoucien.

Photo J CELSE



Guêpier d'Europe *Merops apiaster*

Entendu aux Estroupades, cette espèce ne semble toutefois pas nicher sur la commune. Les colonies sont en effet facilement repérables.

Rollier d'Europe *Coracias garrulus*

Cette espèce remarquable par sa couleur bleue est généralement postée en évidence. Elle fréquente les milieux ouverts (friches, prairies, vignes enherbées). Nous avons seulement deux observations du rollier, au chemin de Cuers et au lieu dit, le Laoucien. Il n'est pas impossible qu'il puisse se reproduire sur la commune.

Pic vert *Picus viridis*

Cette espèce fréquente les zones boisées ou agricoles mais parsemées d'arbres. Il a été contacté en plusieurs points (chemin de Cuers, les Laouciens, les Ribas, la Loube).

Pic épeiche *Dendrocops major*

Ce pic bigarré est davantage forestier et arboricole. Il fréquente la Loube et le plateau d'Agnis

Torcol fourmilier *Jynx torquilla*

Cette espèce discrète et proche des pics n'a été observée qu'une seule fois, au Chemin de Cuers.

Alouette des champs *Alauda arvensis*

Cette alouette fréquente les grandes cultures et les milieux très ouverts, elle est peu commune en Provence. Elle a été contactée une fois, au Chemin de Cuers.

Alouette lulu *Lulula arborea*

Plus rare en France que la précédente, l'alouette lulu reste fréquente dans les paysages traditionnels de Provence, les milieux ouverts faiblement arborés.

Elle a été contactée au Chemin de Cuers, Les Cros, Vaulongue, le Muy haut, la Loube, les trois fontaines, vallon des Infernets, Ferme de Lamanon, le Laoucien, les Démencés, le Reire, le Pas du Gaou, les Charbonnières, les Pesquiers, la Batarelle, le plateau d'Agnis.

Alouette calandrelle *Calandrella brachydactyla*

Encore plus rare que l'alouette lulu, l'alouette calandrelle est elle peu fréquente en Provence. Sa présence dans la plaine confirme l'intérêt de ce site pour les oiseaux de milieux ouverts (Les Estroupades, le Laoucien, les Charbonnières, St Jean).



Photo J CELSE

Cochevis huppé *Galerida cristata*

Proche des alouettes, le cochevis fréquente aussi les milieux ouverts, les friches (Chemin de Cuers, le Grand Laoucien, les Démencés, les Pesquiers, le Pas du Vésé).

Hirondelle de rochers *Ptyonoprogne rupestris*

Cette hirondelle de couleur gris-brun est la seule que l'on peut voir en hiver. Elle fréquente surtout les abords des falaises où elle se reproduit, mais pas seulement. Elle est vue surtout autour de la Loube.



Photo J CELSE

Hirondelle rustique *Hirundo rustica*

Cette espèce fréquente les milieux agricoles et peut se reproduire dans les fermes, les cabanons. Elle a été observée aux Estroupades, au chemin de Cuers.

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*

Egalement anthropophile, cette espèce niche sous les avancées de toits. Elle se reproduit au village et peut être vue en chasse dans la plaine.

Pipit farlouse *Anthus pratensis*

Les pipits ont un plumage mimétique comme les alouettes mais ont une silhouette plus fine. Cette espèce a été observée au chemin de Cuers.

Pipit rousseline *Anthus campestris*

Le pipit rousseline fréquente les milieux secs caillouteux et assez ouverts. C'est une espèce peu fréquente en France et surtout cantonnée dans le sud. Il a été observé au Chemin de Cuers, les charbonnières, les Démencés, les Estroupades, les Pesquiers, le Pas du Vésé.

Bergeronnette grise *Motacilla alba*

Cette espèce bigarrée et assez commune a pourtant été peu observée (au village et aux Pesquiers).

Accenteur mouchet *Prunella modularis*

Ce passereau aux allures de moineau n'est pas rare, surtout en hiver mais reste discret. Il a été vu sur le plateau d'Agnis.

Rougegorge familier *Erithacus rubecula*

Ce passereau bien connu et familier niche en Provence mais de nombreux individus d'Europe du nord se rajoute en hivernage. C'est une espèce de sous-bois qui s'adapte bien aux jardins. Il a été observé en divers points de la commune (chemin de Cuers, vallon des Cerisiers, plateau d'Agnis, la Loube).



Photo: J CELSE

Rouge-queue noir *Phoenicurus ochruros*

Cette espèce se reproduit dans des ambiances très minérales comme la Loube mais il se reproduit aussi sur les toits du village. Ponctuellement, il peut être observé en plaine (chemin de Cuers).

Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*

Le rossignol recherche la végétation dense où il est difficile à observer. Son chant puissant est caractéristique et le fait repérer facilement. Il a ainsi été entendu en divers points de la commune (Chemin de Cuers, le Grand Laouzien, montée vers la Loube, Vaulongue, les Ribas, Ferme de Lamanon, les Pesquiers les Charbonnières, le Pas du Vésé, St Jean, les Démencés).

Tarier des prés *Saxicola rubetra*

Ce joli passereau est généralement en évidence sur un fil ou au sommet d'un buisson dans les paysages agricoles. Il est présent au Chemin de Cuers et aux Estroupades.

Tarier pâtre *Saxicola torquata*

Sédentaire, contrairement au précédent, il fréquente aussi les milieux ouverts (garrigues, friches, bords des cultures). Il a été contacté au chemin de Cuers et aux charbonnières.

Traquet oreillard *Oenanthe hispanica*

Rare en Provence, ce passereau recherche les zones ouvertes à dominante rocheuse, mais avec des buissons. Une donnée le mentionne aux Démencés.

Monticole bleu *Monticola solitarius*

Cet oiseau peu commun occupe les zones les plus rocheuses. Une donnée le mentionne sur la Loube, au sud du Pas Gravet, ce qui correspond parfaitement à son biotope.



Grive mauvis *Turdus iliacus*

Cet oiseau migrateur issu des forêts de conifères du nord de l'Europe hiverne en Provence. Une observation faite au Chemin de Cuers.

Grive musicienne *Turdus philomelos*

Egalement hivernante en Provence, cette grive, plus commune que la précédente a été vue au Chemin de Cuers.

Grive draine *Turdus viscivorus*

Nicheuse en Provence, cette grive se rencontre dans la plupart des milieux forestiers. Elle a été observée sur le Plateau d'Agnis et la Loube.

Merle noir *Turdus merula*

Cet oiseau bien connu occupe divers types de milieux boisés. Il a été contacté au vallon des Cerisiers au Plateau d'Agnis et sur la Loube.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*

Cette fauvette recherche les milieux buissonnants mais frais, tels les fonds de vallon. Elle est signalée fréquemment sur la commune (Chemin de Cuers, les Laouciens, montée vers la Loube, vallon des Cerisiers, Bellevue, les Pesquiers, St Jean, les Démencés, plateau d'Agnis).

Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala*

Cette fauvette typiquement méditerranéenne occupe les zones boisées et buissonnantes (Chemin de Cuers, les Ribas, le Grand Laoucien, Bellevue, les Pesquiers, St Jean, plateau d'Agnis, la Loube).

Fauvette passerinette *Sylvia cantillans*

Egalement méditerranéenne, cette fauvette occupe les endroits secs, les garrigues. Elle est signalée sur la Loube, le Plateau d'Agnis.

Fauvette pitchou *Sylvia undata*

Cette fauvette est bien présente en Provence dans divers endroits broussailleux. Elle a été contactée sur la Loube.

Cisticole des Joncs *Cisticola juncidis*

Ce petit oiseau difficile à voir occupe les étendues dégagées, à hautes herbes (Ferme de Lamanon, la Laouve, le Pas du Gaou).

Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*

Cet oiseau chante puissamment à partir de la végétation dense, généralement près de l'eau (les Démencés, ferme de Lamanon).

Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*

Peu commun en Provence, il recherche les boisements humides (Ferme de Lamanon, le Reire, les Pesquiers).

Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli*

Cet oiseau peut être fréquent dans les chênaies, en période de migration (vallon de Tourte, vallon des Infernets, vallon des Cerisiers, Plateau d'Agnis).

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*

Sédentaire, ce pouillot fréquente les boisements clairs (vallon des Cerisiers, la Loube, les clos d'Agnis).

Roitelet huppé *Regulus regulus*

Hivernant, ce petit oiseau fréquente les pinèdes (Plateau d'Agnis, la Loube).

Roitelet à triple bandeau *Regulus ignicapilla*

Proche du précédent, celui-ci est nicheur et recherche les forêts de feuillus ou mixtes (Vaulongue, vallon de Tourte, vallon des Cerisiers, le Jas d'Agnis).

Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*

Ce petit oiseau assez commun occupe la végétation dense du sous-bois, des haies et des jardins. Il a été contacté dans la montée vers la Loube, au vallon des Cerisiers et à Bellevue.

Mésange charbonnière *Parus major*

Cette mésange est un des passereaux les plus communs dans la plupart des types de boisements ou de zones plus ou moins arborés. Elle a été abondamment observée sur la commune (le grand Laoucien, le chemin de Cuers, Bellevue, montée vers la Loube vallon des Cerisiers, les Pesquiers, le Pas du Vésé, les Estroupades, St Jean, les Démencés, la Batarelle, le Plateau d'Agnis).

Mésange bleue *Parus caeruleus*

Egalement commune, bien connue et ubiquiste, cette mésange est fréquente dans divers boisements (Chemin de Cuers, le Grand Laoucien, vallon des Cerisiers, Bellevue, les Pesquiers, Plateau d'Agnis, la Loube, la Batarelle)

Mésange noire *Parus ater*

Cette mésange est liée aux pinèdes. Elle a été contactée sur la Loube.

Mésange huppé *Parus cristatus*

Cette espèce marque aussi une préférence pour les résineux (la Loube, le Jas d'Agnis).

Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*

Cette espèce assez commune et peu discrète fréquente divers types de boisements, en général à sous-bois dense (Chemin de Cuers, plateau d'Agnis, la Loube, le petit Laoucien).

Sitelle torchepot *Sitta europea*

Cette espèce arboricole fréquente les forêts surtout celles pourvues de vieux arbres (chemin de Cuers, la Loube).

Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*

Cette espèce parcourt inlassablement les troncs d'arbres, surtout des feuillus (Chemin de Cuers, les Laouciens, vallon des Cerisiers, les Pesquiers, plateau d'Agnis, la Loube).

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

Véritable petit rapace en miniature, ce passereau fréquente les milieux semi-ouverts (friches, zones agricoles arborées, garrigues) où il chasse à l'affût. C'est une espèce d'intérêt patrimonial, devenue rare (chemin de Cuers, nicheur au Grand Laoucien, le Reire).



Photo J CELSE

Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*

Cette espèce recherche également les milieux semi-ouverts et les boisements très clairs, les vergers. Elle apprécie la présence de terre dénudée. Elle présente également un intérêt patrimonial. Elle est nicheuse au chemin de Cuers et a été contactée au Grand Laoucien, les Pesquiers, les Charbonnières, les Estroupades.

Pie bavarde *Pica pica*

La pie recherche plus les zones agricoles que les milieux forestiers. Elle est volontiers anthropophile. Elle a par exemple été observée au chemin de Cuers aux Estroupades et au grand Laoucien.

Geai des Chênes *Garrulus glandarius*

C'est une espèce typiquement forestière et commune dans nos boisements. Elle fréquente aussi les haies denses (Chemin de Cuers, Bellevue, les Laouciens, montée vers la Loube vallon des Cerisiers, les Pesquiers, St Jean, la Batarelle, plateau d'Agnis, Bellevue, les Pesquiers les Charbonnières, St Jean, les Démencés).



Photo J CELSE

Choucas des tours *Corvus monedula*

Cette espèce niche en falaise ou dans des bâtiments (clochers, ruines). Elle se nourrit en plaine. Elle a notamment été vue au chemin de Cuers.

Corneille noire *Corvus corone corone*

La corneille fréquente de nombreux milieux, agricoles ou forestiers. Elle a été contactée en de nombreux points de la commune (Chemin de Cuers, les Cros, les Estroupades, les Pesquiers les Charbonnières, St Jean, les Démencés, le Défens, les Laouciens).

Grand corbeau *Corvus corax*

Le grand corbeau est plus rare et possède un grand territoire. Il se reproduit généralement en falaise. On peut estimer à 2 ou trois couples le nombre occupant la commune (la Loube, l'Amarron, le plateau d'Agnes).

Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*

L'étourneau est surtout hivernant en Provence, il fréquente alors plutôt les zones agricoles (Chemin de Cuers).

Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*

Le loriot s'entend plus qu'il ne s'observe. Il recherche les boisements de feuillus, souvent à proximité de l'eau. Il a été contacté au chemin de Cuers, au Grand et au petit Laoucien, aux Charbonnières.

Moineau domestique *Passer domesticus*

Le moineau domestique, passereau bien connu, ne s'éloigne jamais de l'homme. Il est surtout présent au village mais a été vu au chemin de Cuers au Grand Laoucien et aux Pesquiers.

Pinson des arbres *Fringilla coelebs*

Ce pinson est l'un des passereaux les plus communs, en hiver comme en été. IL a été vu dans de nombreux points plus ou moins arborés de la commune (vallon des Cerisiers, Bellevue, les Pesquiers, le Pas du Vésé, St Jean, la Loube, le Jas d'Agnis, les Clos d'Agnis, le petit Laoucien, le Grand Laoucien, Chemin de Cuers, les Charbonnières).

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

Le chardonneret fréquente les zones cultivées mêlées d'arbustes. Il apprécie les friches (Chemin de Cuers, les Laouciens, les Pesquiers, la Batarelle).

Verdier d'Europe *Carduelis chloris*

Le verdier fréquente les haies, les lisières et les jardins (chemin de Cuers, les Ribas, les Estroupades, Bellevue, les Pesquiers).

Serin cini *Serinus serinus*

Le serin fréquente les mêmes milieux que le verdier mais avec une préférence pour la présence de résineux. (Bellevue, chemin de Cuers, les Estroupades, les Pesquiers, la Loube, le plateau d'Agnis).

Bruant ortolan *Emberiza hortulana*

Ce bruant fréquente les zones semi-ouvertes, les garrigues, les cultures et les prairies bordées d'arbres. Devenu rare en Europe, il est considéré d'intérêt patrimonial. Il semble bien représenté sur la plaine de la Roquebrussanne par exemple près des vignes (Chemin de Cuers, les Ribas, les charbonnières, les Estroupades, le Reire, les Vicaronnes, le Pas du Gaou, le Laoucien, les Pesquiers, le Pas du Vésé).



Photo : J CELSE

Bruant zizi *Emberiza cirlus*

Ce bruant fréquente surtout les lisières et les haies. Il est nicheur aux charbonnières et a été vu à Bellevue, aux Pesquiers, aux Estroupades, à St Jean, aux Démencés, aux Trois fontaines, au chemin de Cuers, au Grand Laoucien.

Bruant proyer *Miliaria calandra*

Ce bruant recherche les zones agricoles assez vastes et ouvertes en particulier les prairies. Il a été contacté au chemin de Cuers.

Bruant fou *Emberiza cia*

Il fréquente les pentes rocheuses, les éboulis plus ou moins végétalisés et diverses zones minérales. Certains hivernent en Provence. Nous avons une donnée sur la Loube.

Les mammifères :

Neuf espèces de mammifères ont été recensées sur la commune. Toutefois, cette étude ne porte pas sur les chauves-souris qui représentent un quart environ des mammifères potentiels (aucune donnée préalable disponible sur cette commune) et les micromammifères qui sont très difficiles à inventorier. Ces groupes nécessitent des études longues, spécifiques et faisant intervenir des techniques particulières (piégeage, analyse de sonogrammes). Ces groupes représentent pourtant la majeure partie des mammifères présents en France. Ils restent néanmoins d'un moindre intérêt en termes de valorisation pédagogique.

- **La fouine** *Martes foina*

La fouine est fréquente dans les massifs forestiers et se rencontre aussi dans les zones agricoles. Elle recherche particulièrement les zones rocheuses pour y établir son gîte. L'étude a relevé 6 contacts différents (Plateau d'Agnis, la Loube).

- **Le blaireau** *Meles meles*

Le blaireau est souvent bien présent dans le Var, en raison de l'importance du couvert forestier. Il recherche surtout les feuillus à proximité de paysages plus ouverts. Son régime alimentaire est très varié. Nous avons relevé 7 contacts (vallon du cendrier, la Loube, vallon des Infernets, plaine, la Palun).



- **Le renard** *Vulpes vulpes*

Le renard s'adapte facilement à beaucoup de milieux. Il est vraisemblablement présent sur l'ensemble de la commune. L'étude a permis de relever 8 contacts différents (vallon du cendrier, plaine, la Loube, la Palun, Plateau d'Agnis).

- **Le rat noir** *Rattus rattus*

Le rat noir est en régression en France en dehors de la région méditerranéenne où des populations sauvages et indépendantes de l'homme sont fréquentes dans les milieux forestiers. Il y mène un mode de vie très arboricole, comparable à l'écureuil. Un contact concerne cette espèce (vallon du cendrier).

- **L'écureuil** *Sciurus vulgaris*

Cette espèce forestière est probablement présente en faible densité dans l'ensemble des massifs forestiers. Elle recherche tout particulièrement les pinèdes dont les cônes fournissent une part importante de son alimentation. Nous avons relevé 2 contacts (vallon du cendrier, Plateau d'Agnis).

- **Le lièvre d'Europe** *Lepus europeus*

Le lièvre fréquente les milieux forestiers peu denses, les garrigues et les espaces agricoles. C'est dans ces derniers qu'il est souvent le plus abondant. Surtout si la mosaïque agricole est variée et la pression de chasse modérée. Nous avons noté 4 contacts (la Loube, Plateau d'Agnis, plaine).

- **Le lapin de garenne** *Oryctolagus cuniculus*

Comme beaucoup d'endroits en Provence, l'espèce semble globalement peu abondante. Un contact indirect est à signaler (plaine).

- **Le sanglier** *Sus scrofa*

Le sanglier est omniprésent en Provence et à la Roquebrussanne, très forestière. Le sanglier dépend surtout de la richesse en glands qui fluctue selon les années. Les années maigres en glands et autres ressources naturelles, le sanglier devient encore plus dévastateur sur les cultures et les jardins d'agrément. Il faut savoir qu'au début du XX^e siècle, l'espèce était rare en Provence et même absente de nombreux massifs. L'espèce a largement profité des recrues forestières et de la baisse des pratiques de chasse. Un nouvel équilibre est en train de s'instaurer entre l'homme et l'animal fétiche du chasseur provençale contemporain.

- **Le chevreuil** *Capreolus capreolus*

Le chevreuil fréquente vraisemblablement l'ensemble des massifs forestiers. Toutefois sa discrétion en Provence limite les possibilités de contact direct. Une observation est à noter au nord-ouest de la commune (la Palun).

- **Chamois** *Rupicapra rupicapra*

Un petit groupe de chamois a été réintroduit sur le Massif de la Sainte Baume par la Fédération de Chasse du Var. Il faut savoir que le chamois, contrairement aux idées reçues est un animal rupestre plutôt que montagnard. Il s'est réfugié en montagne sous l'effet des persécutions mais il a toute sa place dans nos massifs calcaires méditerranéens. Cette opération suit autant un but patrimonial que cynégétique. Naturellement, compte tenu de leurs proximités, le chamois est amené à fréquenter la commune et sera peut être amené à la coloniser. Le Massif de la Loube lui est très accueillant et il y a déjà été contacté.



Aucune de ces espèces n'est rare à proprement parler, à part le chamois mais qui a ici un statut à part. Toutefois, les persécutions concernant les prédateurs ou l'usage abusif de pesticides en plaine pour le lièvre peuvent limiter fortement ces espèces.

La genette européenne *Genetta genetta* est présente sur le massif de la Ste Baume et dans des communes voisines (Mazaugues). Elle affectionne les milieux rocheux et forestiers, elle est donc assez probable sur cette commune. Sa grande discrétion la rend toutefois difficile à détecter.

2.2. La Flore

Les espèces protégées :

Protection Nationale

Renoncule à mille feuilles *Ranunculus millefoliatus*

Renoncule de 20-30 cm, feuilles velues à nombreuses folioles, belles fleurs jaunes.
Oliveraies et friches récentes.

Europe méridionale et orientale, en France connue que du Var et dans le Var deux stations seulement sont connues dont une trouvée en 2007 dans une ancienne oliveraie à la Font d'Orange.

Espèce à fort enjeu patrimonial

Glaïeul douteux *Gladiolus dubius*

Taille comprise entre 0,3 et 1m, environ 5 feuilles glauques, de 3 à 20 fleurs pourpres.
Adapté à des milieux variés mais généralement non perturbés.

Méditerranéenne occidentale ; le Var est le département où cette espèce est la plus fréquente.



Photo A CATARD

Protection régionale

La guimauve bisannuelle *Alcea biennis*

Plante velue de 50 cm à 2 m, de la famille des roses trémières,

Fleurs solitaires ou par deux, d'environ 2cm, roses ou lilas,

Feuilles légèrement lobées.

Plantes des friches, des lisières ou des bords de chemins.

Deux stations sont signalées sur la commune : le long de la D658 vers Néoules et à la Batarelle.

Aire disjointes dans le sud-est de l'Europe jusqu'en Turquie.

Jugée rare au niveau régional mais assez commune dans le Var. Circonscrite au centre – ouest varois, seule aire française.

L'astragale épineux *Astragalus echinatus*

Petite légumineuse annuelle, légèrement velue,

Feuilles à 6-9 folioles,

Fleurs pourpres de 8-9 mm de long, en grappe dense.

Plante des coteaux secs, des zones rocheuses ou sablonneuses, voir des zones cultivées.

Espèce méditerranéenne.

Considérée comme rare au niveau régional et assez rare dans le Var. Une seule station à la Roquebrussanne (La Mériquie). En forte régression en France, n'est plus connue que de trois départements.

Impérate cylindrique *Imperata cylindrica*

Graminée vivace de 0,4 à 1,20m, feuilles glauques et glabres, souvent rougeâtre, épis cylindrique d'un blanc soyeux.

Zones humides sablonneuses.

Large répartition mondiale, méditerranéenne en France. Présente à la Roquebrussanne aux Neuf Fonts. Il s'agit de la seule station varoise non littorale !

Lotier pourpre *Lotus tetragonolobus*

Petite annuelle de 10-40cm, légèrement velue, couchée ou dressée, fleur pourpres foncées, gousses bordées d'ailes ondulés et larges.

Milieus chauds et secs, souvent près des cultures et des friches.

Rarissime en France, n'est plus connue que du Var et de Corse, a disparue de nombreuses communes varoises ; n'est plus connue que des communes de Sanary, Evenos, Cuers et la Roquebrussanne (prés du village).

La luzerne agglomérée *Medicago sativa subsp glomerata*

Luzerne assez grande (30 à 80 cm).

Fleurs jaunes, folioles étroites, gousses velues et glanduleuses.

Cette espèce est présente à la Mériquie.

Milieus ouverts, lisières, coteaux arides

Espèce rare (entre 6 et 10 stations connues dans le var), considérée comme vulnérable au niveau régional. Uniquement de France et d'Italie. En France, uniquement dans les Bouches du Rhône, le Var et les Alpes Maritimes. Moins de 20 stations dans le Var.

Ophrys de Provence *Ophrys provincialis*

Orchidée robuste pouvant atteindre 40cm ; labelle pileux brun foncé portant un dessin en forme de H.

Restanques, garrigues et pinèdes claires.
Endémique de Provence, observée sur l'ensemble du département calcaire mais jamais en grande quantité, présente sur la Loube.



Photo J CELSE

Protection départementale

Le ramassage de certaines plantes est interdit par arrêté préfectoral (en date du 20/08/1990). C'est le cas de :

Le lis martagon *Lilium martagon*

L'If *Taxus baccata*



Lis martagon (Photo J CELSE)

Espèces non protégées mais listées au livre rouge départemental

Genêt de Lobel *Genista lobelli*

Sous-arbrisseau épineux (20-50 cm) formant un coussinet, petites feuilles lancéolées caduques.

Fleurs jaunes ; gousse de 1 à 15 mm).

Crêtes rocheuses ventées, fentes des rochers.

Endémique provençale, présente sur une faible surface au sommet de la Loube.



Héliotrope couché *Heliotropium supinum*

Plante annuelle de 10 à 40 cm, velue grisâtre, rameuse couchée, toutes petites fleurs blanches en grappe.

Liée aux mares temporaires méditerranéennes.

Répartition subtropicale et méditerranéenne.

Très localisée et fragile dans le Var (seulement 5 mares temporaires sur calcaire); observée au petit Laoucien pour lequel cette plante constitue un enjeu botanique important.



Photo H CAMOIN

Iberis cilié *Iberis ciliata*

Crucifère de 10-30 cm parfois prostré, feuilles ciliées, fleurs blanches en grappe.
Rocailles calcaires.

Endémique de la méditerranée occidentale (centre de l'Espagne d'un part, zone méditerranéenne française d'autre part). Très localisée dans le Var (trois secteurs) dont un centré sur le Mont Aurélien et la Loube.

Nardure de Salzmänn *Narduroides salzmannii*

Petite graminée (1 à 40cm) fine prenant une teinte brun-violacé.

Accumulations sableuses sur rochers ainsi que dans la garrigue à Romarin et bruyère multiflore.

Endémique de méditerranée occidentale, rare et méconnue en France (Bouche du Rhône et Var), connue de peu de stations sur les bordures des plateaux de Siou Blanc et d'Agnis.

Aliboufier *Styrax officinalis*

Arbrisseau de 3-6m, feuilles caduques bicolores, fleurs blanches, seul représentant européen d'une famille tropicale.

Sous bois de chêne verts sur calcaire ou dolomie.

Espèce méditerranéenne, en France seulement du Var, répartition varoise entrée sur le bassin versant du Gapeau, présent à la Roquebrussanne surtout sur le plateau d'Agnis et ses versants.

Quelques autres espèces rares

Les espèces végétales rares au niveau départemental ne font pas nécessairement l'objet de statuts de protection. Ci dessous sont listées les espèces végétales les plus rares du Var et non listées précédemment.

Espèces représentées que par une station dans le Var, donc seulement présente à la Roquebrussanne :

Centaurea pectinata

Tanacetum parthenium

Espèces représentées par 2 à 5 stations dans le Var :

La rose trémière sauvage *Alcea rosea*

Arabis sagittata

Galium spurium

Gaillet verticillé *Galium verticillatum*

Hélianthème à grandes fleurs *Helianthemum grandiflorum subsp grandiflorum*

Jonc comprimé *Juncus compressus*

Pâturin comprimé *Poa compressa*

Peuplier tremble *Populus tremula*

La végétation communale

Végétation rudérale et des bords de cultures :

Cette végétation n'est pas le plus souvent méditerranéenne. Elle se développe, proche de l'homme, dans les endroits délaissés et enrichis de nutriments, tels que friches, décombres, bords de route, abords des habitations, des jardins et des cultures. Les espèces y sont souvent banales mais attractives pour les insectes, les oiseaux communs. Certaines plantes étaient autrefois cultivées ou d'emploi régulier par l'homme et se sont ensauvagées, tel *Isatis tinctoria* autrefois utilisée comme plante tinctoriale (pastel). D'autres sont encore utilisées et consommées comme salades sauvages (notamment la Reichardie ou Cousteline).



Pastel des teinturiers Isatis tinctoria (Photo: A CATARD)

Affleurements rocheux :

Les zones rocheuses abritent des espèces particulières, adaptées à des conditions très difficiles. On distingue les espèces se développant sur la roche elle-même et celles, plus nombreuses qui utilisent les différents types de fissures. Sur les surfaces rocheuses ne peuvent guère se développer que des lichens mais il suffit de quelques millimètres de substrat pour que des plantes grasses du groupe des orpins se développent (*Sedum sediforme*, *Sedum album*, *Sedum ochroleucum*). Dans les fissures des rochers, se développent quelques plantes qui y puisent de maigres ressources. C'est le cas de la *Biscutelle Biscutella laevigata*, de quelques fougères comme *Asplenium trichomanes*, de l'anhyllide vulnérable *Anthyllis vulneraria*, et de la cytise à fleurs sessiles *Cytisophyllum sessiliflorum*. Dans les zones de lapiaz, c'est à dire les dalles calcaires façonnées par l'érosion et fortement fissurées souvent profondément en d'innombrables « craquelures », on observe un mélange de plantes de la garrigue ou des plantes des rochers selon l'importance ou non du substrat dans les fissures. Entre les rochers de la Loube ou du plateau d'Agnis, peuvent s'accumuler des sables issus de la dégradation des rochers dolomitiques. Il en résulte des zones sableuses très sèches, peu alcalines où se développent certaines plantes très originales. C'est le cas du lin de Narbonne *Linum narbonense*, de l'Hélianthème des Apennins *Helianthemum apenninum*, de la germandrée tomentueuse *Teucrium polium* de l'immortelle stoechade *Helichrysum stoechas* et des sabline *Arenaria aggregata*, *Arenaria serpyllifolia subsp. serpyllifolia*, le coris de Montpellier *Coris monspeliensis*.

Eboulis calcaires provençaux :

Ces éboulis sont très secs souvent bien exposés et présentent donc une végétation adaptée à des conditions extrêmes (sécheresse et mouvements du substrat).

Ils se caractérisent par la présence de *Ptychotis saxifraga*, *Crucianella angustifolia* et *Centranthes ruber*. On les retrouve en aval des zones rocheuses, sur la Loube, en bordure du plateau d'Agnis et localement dans les vallons du plateau.



Lapiaz (Photo A CATARD)

Pelouses :

Les pelouses présentent de nombreux faciès. Certaines évoluent peu comme celles évoquées plus haut et situées sur sables dolomitiques, d'autres plus étendues occupent d'anciennes parcelles agricoles et sont maintenues par pâturage. Les pelouses à brachypode rameux sont les plus communes, elles se développent en de nombreuses localités, sur les zones de parcours ovins et en imbrication avec la garrigue. Le thym y est fréquent. On observe également de nombreuses composées, des plantes à bulbe comme les asphodèles et diverses orchidées du genre *Ophrys*. Des pelouses à Aphyllantes sont aussi fréquentes à la Roquebrussanne.

Landes à genêt de Lobel :

Cet habitat fait partie du groupe des landes-hérisson des montagnes sèches méditerranéennes. Il s'agit de milieux originaux, rares et localisés aux plus hautes collines provençales (Mont Ventoux, Ste Victoire, Ste Baume, Haut Var, préalpes...).

On parle de landes primaires car elles ne sont pas issues d'une régression à partir d'un stade forestier mais constituent des milieux pionniers dont l'évolution est bloquée par la rigueur climatique qui règnent sur ces sommets. Ce type de lande se rencontre d'une part dans le haut Var et d'autre part sur l'arc montagneux dit centro-occidental (Mont Aurélien, Ste Baume, Moure d'Agnis et Loube). Cet ensemble y est tout à fait spécifique et original. Il constitue un patrimoine naturel certain pour la commune.

Ces landes se caractérisent par la présence d'un petit genêt rampant, le genêt de Lobel *Genista lobelli*. Comme autre espèce compagne on trouve dans ces landes: *Jurinea humilis*, *Iberis saxatilis*, *Seneçon gerardii*, *Scorzonra austriaca*, *Teucrium aureum*, *Santolina chamaecyparissus*, *Anthyllis montana*, *Tulipa australis*. La transition est fréquente avec les pelouses sur sables dolomitiques.

Garrigues :

La garrigue à chêne kermès est bien présente sur la commune. D'influence Ibéro-languedocienne, elle est néanmoins ici en limite orientale de répartition et disparaît à l'est de Brignoles. Sur les stations les plus chaudes et les sols meubles, cette garrigue typique se mêle à la garrigue à romarin qui constitue une zone de transition vers l'est où cet ensemble laisse place dans les stades de dégradation à une cistaie à calycotome. Le romarin est souvent associé à la Roquebrussanne à la bruyère multiflore.



Romarin en fleur (Photo A CATARD)

Entre autres espèces communes, on rencontre également le filaire à feuilles étroites, le pistachier térébinthe, le cade. La garrigue s'organise souvent en mosaïque avec des pelouses à brachypode. Elle se développe généralement à la faveur des incendies et se maintient sur les sols ingrats. Elle est toujours plus ou moins en contact avec des forêts.



Garrigue (Photo A CATARD)

Forêts :

Les forêts constituent l'optimum de la végétation lorsque le sol et le rythme des perturbations le permettent. On distingue généralement des formations pionnières (pinèdes) et les peuplements de feuillus généralement plus matures. Dans la pratique, les deux s'interpénètrent.

Trois espèces de pins se rencontrent à la Roquebrussanne. Le pin d'Alep est de loin le plus fréquent. Initialement cantonné à la frange littorale, la pinède occupe désormais de façon prépondérante les faciès post-cultureux et post-incendie, d'où son abondance sur les collines provençales. Son sous bois est généralement pauvre et les espèces herbacées sont généralement communes aux pelouses et aux garrigues selon l'éclaircissement. Sur les sols les moins alcalins, généralement au contact des rochers dolomitiques, on rencontre parfois le pin maritime. Enfin, la présence du pin sylvestre est à noter sur la commune. Sa présence est limitée aux vallons encaissés et frais, aux ubacs. Il est ici en limite de répartition. D'affinité montagnarde, le pin sylvestre peut être considéré ici comme une véritable relique glaciaire (voir également l'encart du circuit plateau d'Agnis).

Les chênaies s'organisent ici en deux types comme partout ailleurs dans le Var. Les chênaies pubescentes et les chênaies vertes (yeuseraies) se partagent l'espace, en fonction du sol, de l'exposition, de l'humidité et de l'altitude. Le chêne vert, ici le plus fréquent, occupent les versants sud, les zones rocheuses, les stations les plus sèches et les sols les moins bons. Il est généralement ponctué de pins d'Alep. Le chêne pubescent (ou chêne blanc) occupe les stations les plus fraîches, les ubacs et les stations d'altitude, notamment le plateau d'Agnis, pour peu que le sol soit assez profond. Ces formations se présentent le plus souvent sous forme de taillis en raison d'une exploitation ancienne pour le charbonnage et encore actuellement pour le bois de feu.

Si le peuplement n'est pas trop dense, le sous bois y est plus riche que dans les pinèdes surtout sous les chênaies pubescentes, plus lumineuses. Parfois un sous bois à Viorne tin est présent. Le plus souvent on observe sous la yeuseraie des espèces adaptées à l'ombre : Asperge *Asparagus acutifolius*, Salsepareille *Smilax aspera*, Fragon *Ruscus aculeatus*, Chevrefeuilles *Lonicera sp.*



Salsepareille (Photo A CATARD)

La chênaie pubescente abrite parfois de véritables pelouses. Elle est favorable aux espèces fleurissant tôt comme l'anémone hépatique. On observe également l'aphyllante, le genêt d'Espagne *Genista hispanica*, la lavande fine *Lavandula latifolia*. Sur les ubacs, il est possible de rencontrer le genêt cendré pourtant caractéristique du haut Var. Ceci témoigne du caractère original des chênaies pubescentes sur ce secteur. En effet, les spécialistes considèrent ces forêts d'ubac comme des enclaves supra méditerranéennes en Basse Provence. Ceci confirme le caractère de relique glaciaire propre aux forêts d'ubac de cet arc montagneux.



Taillis de chêne vert (Photo A CATARD)

Les Ripisylves :

Bien qu'il y ait peu de rivières sur la commune, il est possible de rencontrer des forêts riveraines le long des petits cours d'eau, même temporaires, au contact de nappes superficielles, aux abords de mares temporaires ou de résurgences. Les arbres présents sont généralement des peupliers (*Populus nigra* et *P. alba*) ou des frênes *Fraxinus angustifolia*. Le sous-bois abrite des lianes comme le chèvrefeuille, le houblon et des herbacées vivaces comme l'arum d'Italie ou la saponaire officinale. Ces milieux bien que rares et localisés sont d'une grande importance pour la biodiversité notamment du fait du contexte méditerranéen.



Ripisylve des sources du Sambuc (Photo A CATARD)

2.3. Enjeux de conservation

Par espèce ou groupe taxonomique

La Flore :

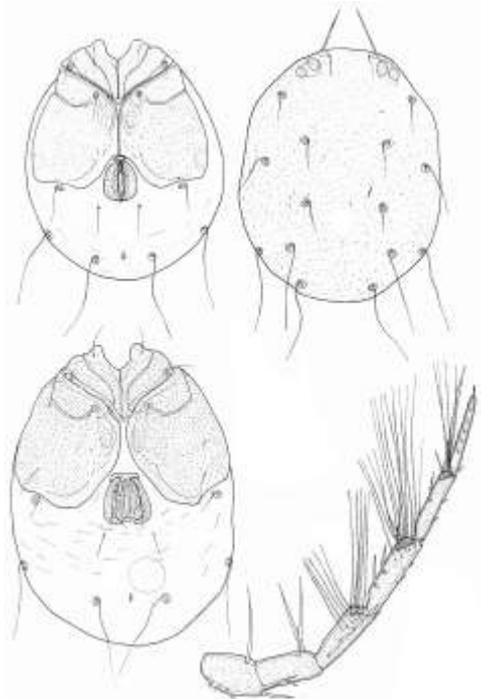
La Roquebrussanne abrite au moins 25 espèces végétales rares ou protégées, ce qui est tout à fait remarquable. Parmi celles-ci, **6 font l'objet d'une grande rareté** ou d'une localisation très restreinte tant au niveau national, départemental et communal. La commune possède donc une responsabilité toute particulière en termes de conservation pour ces espèces. Une prise en compte de celles-ci dans les documents d'urbanisme et une sensibilisation des propriétaires sont les premières étapes à engager pour leur protection. Celles-ci sont : l'astragale épineux, le genêt de Lobel, l'héliotrope couché, l'ibéris cilié, l'impératrice cylindrique et la renoncule à mille feuilles.

La faune :

Les invertébrés

Bien qu'il n'est pas eu spécifiquement d'étude des invertébrés, leur rareté et probablement corrélée à l'originalité des sites présentés plus loin. Néanmoins, il est important de relever au petit Laouzien, la présence d'invertébrés inféodés aux lacs temporaires varois. Ces petits animaux discrets sont adaptés à ces milieux très spécifiques. **Notons par exemple le *Limnolegeria longiseta* qui est un acarien d'eau douce (hydracarien) découvert en 1928**

par **Motas** est connu seulement du **Grand Laocien** et de **Sicile**. Il vient d'être découvert en **Anatolie**.



Limnolegeria longiseta (illustration: *Y O BOYASI*)

Le Phyllopode *Linderiella massaliensis*, Crustacé Branchiopode véritable fossile vivant.

est un **endémique rare**, localisé à **quelques lacs karstiques du département du Var (5 à 6 stations tout au plus)**, est également signalé ici.



Phyllopode (Photo *A CATARD*)

Reptiles

La présence du **Lézard ocellé** au sein d'une plaine agricole est tout à fait remarquable. Cette espèce est en effet habituellement rencontrée dans de rares espaces naturels de qualité. Le **psammodrome d'Edwards** est également peu fréquent et ses exigences écologiques en font ici comme ailleurs, une espèce patrimoniale.

Oiseaux

Si la liste des oiseaux est longue sur la commune, nous nous proposons d'insister sur trois espèces hautement emblématiques en France et en Provence en particulier.

L'**aigle royal** est un super prédateur de nos collines, sa présence révèle en tant que bio-indicateur une qualité écologique globale des espaces naturels sur ce territoire. Il en va de même du **Faucon pèlerin** qui lui aussi reste rare en Provence.

La présence de l'**outarde canepetière** au sein d'une plaine agricole varoise est tout à fait exceptionnelle et mérite d'être soulignée. Cette espèce extrêmement menacée en France est encore présente dans de rares sites provençaux très particuliers (plaine de la Crau dans les Bouches du Rhône, Plateau de Valensole). Dans le Var, l'espèce se maintient surtout au sein du Camp de Canjuers. Sa présence reste précaire sur la plaine de la Roquebrussanne.

Mammifères

La présence de quelques grottes et d'un réseau de cabanons traditionnels permet d'offrir aux chauves-souris des gîtes propices à l'hibernation et à la reproduction. Le petit rhinolophe a, en particulier, été contacté lors des inventaires au sein d'une grotte du plateau d'Agnis. La limitation du dérangement et de l'usage de pesticides sont des conditions importantes pour la survie de ces animaux précieux pour l'écosystème.

Comme nous l'avons vu, l'abondance de milieux rupestres est propice au **retour du Chamois** qui profite des falaises et rochers pour échapper aux prédateurs.

Par site ou entité géographique

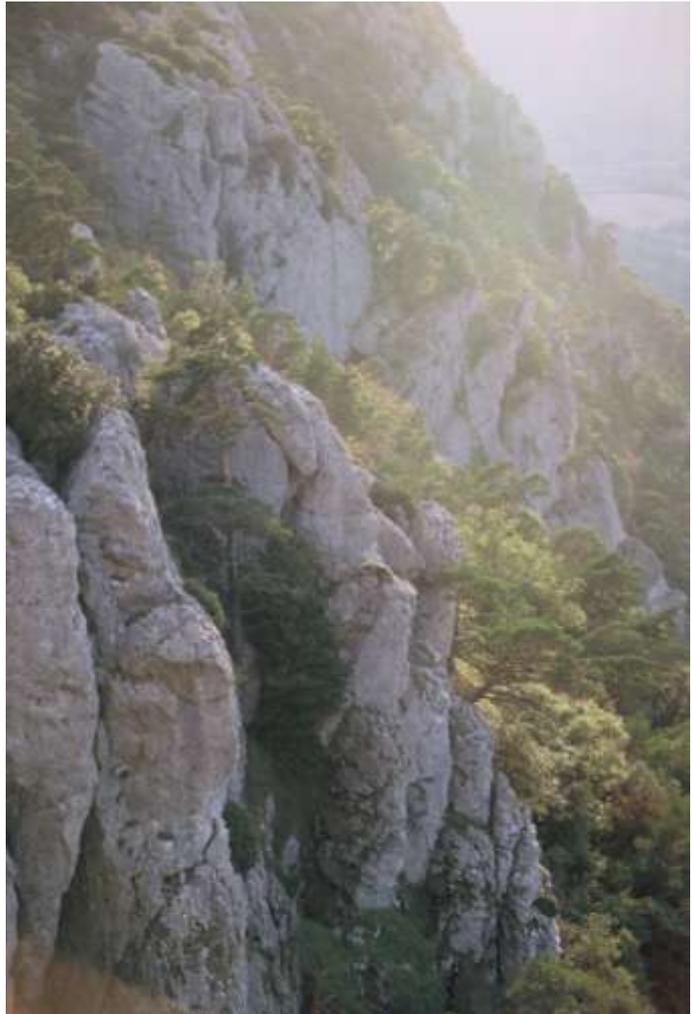
Il est possible de regrouper les enjeux de conservation par entité géographique ou paysagère.

Les affleurements rocheux de la Loube et du plateau d'Agnis :

Les crêtes, falaises, lapiaz, rochers dolomitiques et autres affleurements rocheux présentent en Provence le plus souvent un fort enjeu patrimonial. Ces milieux présentent une originalité intrinsèque. Ils apportent un contraste avec les milieux forestier alentours souvent moins originaux. Ces milieux servent de zones refuges pour certains animaux comme les rapaces rupestres ou des mammifères rares comme la genette d'Europe très probable sur la commune, car présente sur la Sainte Baume. Comme nous l'avons vu, ces milieux pionniers et les substrats adjacents (pelouses et landes pionnières), abritent des espèces végétales remarquables. Nous avons cité notamment le genêt de Lobel et l'Ibéris cilié. La sensibilité au niveau communal est d'autant plus marquée que ces espèces sont très localisées et peu étendues. Leur capacité de résilience est faible, due à une lente évolution de ces milieux. Les reliefs ruiniformes et les falaises présentent un intérêt paysager qui impose le respect. Ils sont naturellement protégés des risques de destruction. D'autres types de milieux minéraux plus discrets comme les lapiaz font moins l'objet d'attention. Non fertiles, ils sont plus sensibles à des actions de remblaiements par exemple. Ces milieux doivent être strictement respectés

dans leur intégrité. Néanmoins, en termes d'aménagements, les zones rocheuses sont le plus souvent peu soumises à des pressions humaines. Une attention doit être spécifiquement portée sur des aménagements ponctuels visant les sommets de la commune (relais de télécommunications, éoliennes). Le choix des emplacements et les risques liés aux opérations connexes (voies d'accès, terrassements) doivent être strictement pris en compte. C'est généralement le cas quand ces travaux sont soumis à étude d'impact.

En termes de fréquentation, ces milieux sont particulièrement sensibles. Les sables dolomitiques sont sensibles à l'érosion. Les rapaces rupestres se réfugient dans les falaises pour rechercher la tranquillité. Ils n'apprécient donc pas le dérangement, par exemple celui lié aux voies d'escalades ou aux sports aériens. Une bonne gestion de ces pratiques dans l'espace (zones clairement autorisées distinctes de zones proscrites), une bonne canalisation sur les secteurs sensibles à l'érosion permettent de limiter ces impacts.



Versant de la Loube (Photo A CATARD)

Les zones humides

Ces milieux sont parmi ceux qui ont le plus régressé en France. On estime que plus de la moitié des zones humides ont disparu depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Véhiculant autrefois une image très négative, la valeur des zones humides est aujourd'hui largement reconnue. Bien au delà de leur intérêt pour la biodiversité, ce sont les fonctions en terme d'épuration des eaux de captage et de redistribution des masses d'eau qui font désormais l'objet d'une attention très forte de la société, en particulier au travers des agences de l'eau. A ce titre le Grenelle de l'environnement prévoit l'acquisition de 20 000 ha de zones humides dans les prochaines années.

En Provence, en dehors de la Camargue, les zones humides sont rares, souvent menacées et présentent un intérêt d'autant plus important qu'elles contrastent avec le paysages environnant.

La commune de la Roquebrussanne est relativement bien dotée en zones humides pour une commune varoise.

Les lacs temporaires et permanents sont incontestablement une originalité majeure sur la commune. Dans le Var, les lacs temporaires sont relictuels car ils ont fait, par le passé, l'objet de travaux de drainage et d'assèchement. Ces travaux datant parfois de l'époque médiévale visaient à valoriser ces sites pour l'agriculture en raison de leur grande fertilité. Il ne subsiste ainsi plus que 5 lacs temporaires dans le Var. Ceux-ci sont localisés sur les communes de Besse sur Issole (Lac Gavoty), Flassans sur Issole (Lac redon), Gonfaron (Lac

de Bonnacougne) et St Maximin (Lac de l'Etendard). Le cinquième est le petit Laoucien à la Roquebrussanne. Chacun de ces lacs est particulier et unique dans son faciès et son cortège biologique. En Provence, un seul autre lac temporaire est connu des Bouches du Rhône et ces milieux sont rarissimes ailleurs dans le bassin méditerranéen, c'est dire la valeur qu'ils représentent. Le Petit Laoucien est relativement moins riche que ses homologues du Centre Var. Ceci peut s'expliquer par des berges plus abruptes et une hydrologie particulière. Il abrite néanmoins comme espèce caractéristique, l'héliotrope couché, véritable rareté (5 stations dans le Var) et des invertébrés endémiques. C'est un site de reproduction apprécié des amphibiens. Ce lac est alimenté par un bassin versant essentiellement occupé par l'agriculture. L'alimentation en eau peut être rapide et violente comme en témoignent l'érosion et le basculement de blocs à l'exutoire. Ceci concourt à une forte sensibilité aux pollutions et à l'eutrophisation. Ces produits tendent à s'accumuler au sein de cette dépression sans pouvoir en ressortir ou alors par contamination de la nappe. Bien qu'aucune analyse n'ait été effectuée dans le cadre de ce travail, l'eutrophisation (enrichissement par le biais des engrais agricoles) est nettement visible au travers de la flore rudérale observée dans la dépression. Ceci concourt sans doute à un appauvrissement de la flore originelle du site. Afin de limiter ce problème, un travail peut être engagé avec les agriculteurs concernés. Il peut par exemple viser la reconstitution de bandes enherbées ou boisées afin de capter des nutriments issus du drainage des parcelles agricoles, plus en amont. La pratique de motos tout terrain au sein du lac temporaire en assec a été constatée. Ceci provoque des dégâts sur la végétation du fond de la dépression. Ces pratiques doivent être interdites.



Cône de déjection témoignant d'un ruissèlement et d'une érosion excessifs au petit Laoucien (Photo : A CATARD)

Le Lac permanent du Grand Laouzien ne semble pas abriter d'espèces végétales particulières. Pour autant il représente un témoin paysager et géomorphologique tout à fait unique. Il abrite en outre l'unique station française d'un hydracarien. Il représente un patrimoine important en tant que tel. Il est à notre connaissance le seul lac permanent naturel de notre département. Les autres que l'on pourrait citer sont artificiels, temporaires ou sont des lagunes saumâtres littorales.

D'autres types de zones humides présentent un intérêt. Elles ne sont pas toujours perçues comme telles car associées aux forêts. Les forêts riveraines des cours d'eaux (ripisylves) ou ponctuelles aux sources ou affleurements de nappe (comme au Sambuc) représentent des milieux naturels importants mais pas toujours bien respectés. Les coupes abusives, les dépôts divers (remblais voir déchets) dégradent ces habitats. Pourtant, ils assurent la protection des eaux en tant que filtre ou par simple protection physique. Ces milieux doivent être préservés voir reconstitués le cas échéant.

Le type de zones humides le plus sensible est représenté par de petits sites humides ponctuels. C'est le cas aux Neufs Fonts qui abrite la rare Impératrice cylindrique. Ce type de milieu, peu visible parfois mal perçu par les propriétaires sont facilement détruits par drainage ou remblaiement. Ils constituent néanmoins des milieux originaux qui contribuent largement à la biodiversité d'une commune. La prise en compte dans les documents d'urbanisme et la sensibilisation des propriétaires constituent une première étape nécessaire à leur sauvegarde.

La plaine agricole

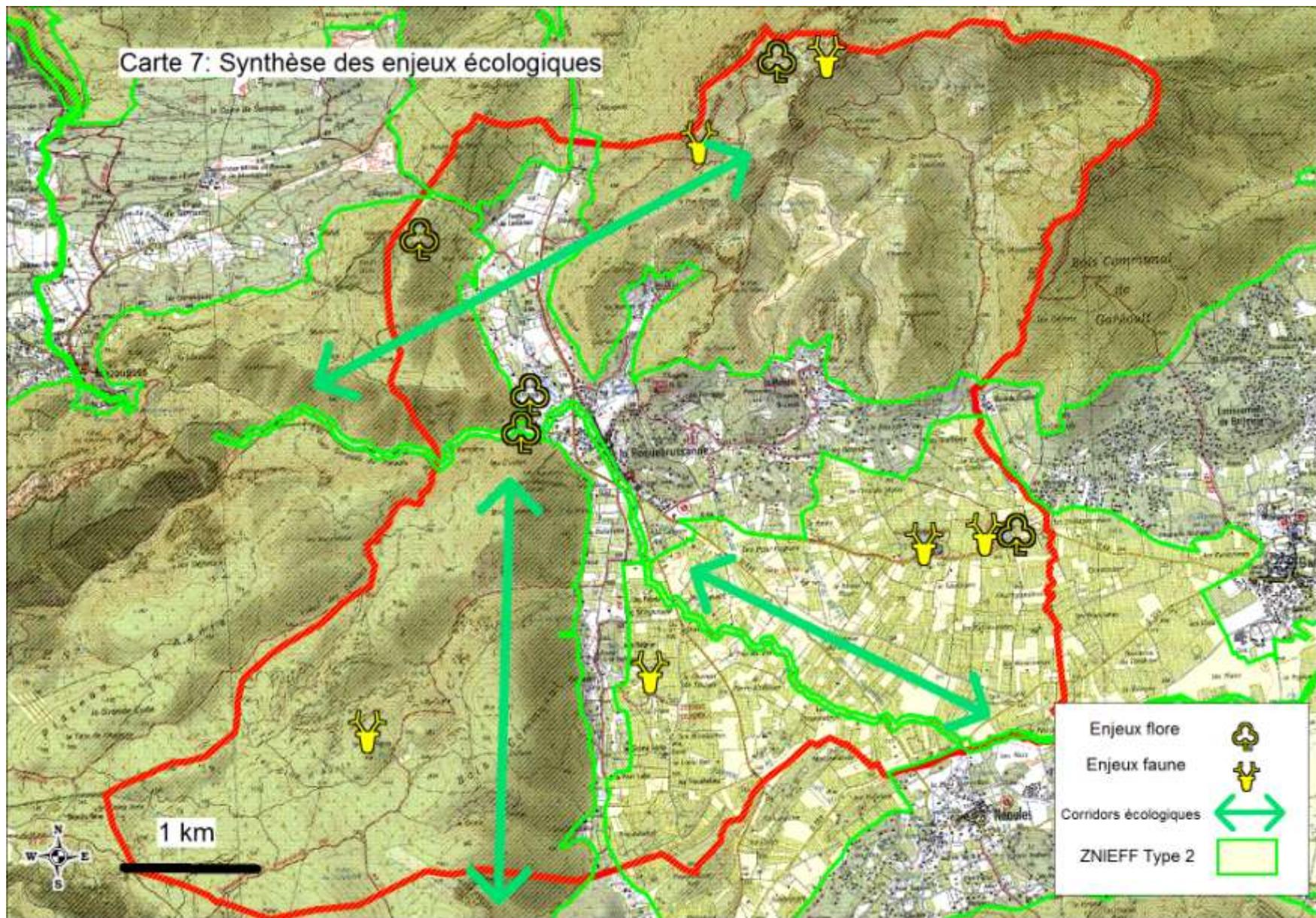
La valeur écologique et paysagère de la plaine agricole réside dans son faible mitage périurbain et dans la diversité des cultures rencontrées. En effet, après guerre l'agriculture varoise s'est peu à peu spécialisée dans la viticulture abandonnant ainsi peu à peu les cultures de céréales, de légumineuse. L'arboriculture autrefois très diversifiée a également été victime de cette déprise. Seule l'oléiculture semble reprendre aujourd'hui un peu d'ampleur. Plus récemment, le développement urbain s'est en bonne partie effectué aux dépens des espaces agricoles. Il est donc devenu rare aujourd'hui en Provence de rencontrer des plaines aussi bien préservées que celle de la Roquebrussanne. Une telle situation a pu perdurer grâce au travail des agriculteurs et à des choix politiques clairs en matière d'aménagement du territoire. La loi actuelle fixant le cadre des politiques françaises en matière d'urbanisme (dite SRU) recommande désormais de concentrer l'habitat plutôt que l'éparpillement ; Ceci confirme l'importance de ces choix qui doivent être directement traduits dans les documents d'urbanisme. La nature des pratiques agricoles relève davantage du choix individuel des agriculteurs et du contexte économique global. Il n'est donc pas aisé pour une commune d'influer la nature des cultures pratiquées. Pour autant, la valeur écologique de cette plaine, comme en témoigne par exemple les contacts d'outardes canepetières, est directement liée à la juxtaposition de diverses couvertures du sol (vignes, céréales, luzerne, friches, vergers). Le soutien de la filière agricole et en particulier des pratiques de polyculture-élevage est nécessaire au maintien de cette valeur. Le soutien à l'agriculture biologique en particulier est de nature à réserver la biodiversité et la qualité des eaux.

Les corridors biologiques

La question de la circulation des espèces commence peu à peu à devenir une question d'importance dans des territoires de plus en plus fragmentés. Ceci amène à appréhender la gestion des territoires sous un angle nouveau. Le projet de trame verte et bleu envisagé par le Grenelle de l'Environnement émerge actuellement. Certaines collectivités prennent même de l'avance sur la communauté scientifique en termes d'actions et de planification.

Sur ce territoire communal, deux échelles peuvent être appréhendées. D'une part, à plus grande échelle, il apparaît un axe topographique et forestier qui comprend la chaîne de la Ste Baume et se termine aux Crêtes de St Quinis à Besse sur Issole. Cet axe passe par la montagne de la Loube. Le col situé entre La Merigue et Menpenti constitue donc une intersection entre les couloirs de circulation de l'homme et de la faune. Cette fragilité doit être prise en compte en cas d'éventuels projets de développement ou d'élargissement de la départementale 205. Dans une moindre mesure, les rebords du plateau d'Agnis peuvent constituer des axes de passage pour diverses espèces animales. La circulation à grande échelle des animaux prend tout son sens dans le cadre du programme de réintroduction du chamois sur le massif de la Ste Baume, par la fédération de chasse.

A plus petite échelle, la circulation de la petite faune mais aussi de la flore peut être considérée. Ceci passe par le maintien de la continuité de petits corridors boisés ou herbacés, en marge des parcelles agricoles. Le maintien d'îlots boisés et de vergers au sein de la plaine agricole permet d'assurer une circulation pour certaines espèces. Enfin, le maintien de l'intégrité des ripisylves le long de l'Issole constitue une priorité en termes de corridors biologiques.



Récapitulatif des protections (sites classés) et porters à connaissance (Zones Naturelles d'Intérêt Floristique et Floristique- ZNIEFF) figurant dans la base de données communale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement Provence Alpes Côte d'Azur

(disponibles sur: <http://basecommunale.paca.ecologie.gouv.fr>)

Sites classés : 2

NOM	DATE DE CLASSEMENT	SUPERFICIE (ha)	Communes concernées	Fiche	Texte réglementaire	Carte
Le site des Orris à la Roquebrussane	06/02/1926	non renseignée	LA ROQUEBRUSSANNE			
Le lac du Grand Laoutien à la Roquebrussane	23/08/1932	non renseignée	LA ROQUEBRUSSANNE			

ZNIEFF terrestres de type II : 5

CODE ZNIEFF	NOM	SUPERFICIE (ha)	Communes concernées	Fiche	Carte
83-121-100	Forêts de Vautruite et de Saint-Julien - Collines de Tourves	1784.43	MAZAUGUES ; LA ROQUEBRUSSANNE ; TOURVES ; LA CELLE		
83-124-100	Ripisylves et annexes des vallées de l'Issole et du Caramy	650.56	BRIGNOLES ; CABASSE ; CARCES ; LA CELLE ; FLASSANS-SUR-ISSOLE ; FORCALQUEIRET ; GAREOULT ; MAZAUGUES ; NEOULES ; ROCBARON ; LA ROQUEBRUSSANNE ; SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE ; TOURVES ; VINS-SUR-CARAMY ; BESSE-SUR-ISSOLE		
83-173-100	Plaine de la Roquebrussanne	1645.52	MEQUNES-LES-MONTRIEUX ; NEOULES ; ROCBARON ; LA ROQUEBRUSSANNE ; GAREOULT		
83-174-100	Montagne de la Loube	4010.67	CAMPS-LA-SOURCE ; LA CELLE ; FORCALQUEIRET ; GAREOULT ; LA ROQUEBRUSSANNE ; BRIGNOLES		
83-177-100	Mourre d'Agnis et la Forêt Domaniale de Mazaugues	7310.86	MEQUNES-LES-MONTRIEUX ; LA ROQUEBRUSSANNE ; ROUGIERS ; SIGNES ; MAZAUGUES		

ZNIEFF géologiques (inventaire 1988): 2

CODE ZNIEFF	NOM	SUPERFICIE (ha)	Communes concernées	Fiche	Carte
8323G01	VALLONS DE L'INFERNET ET DU CENDRIER	201.45	GAREOULT ; LA ROQUEBRUSSANNE		
8323G02	MONTAGNE DE LA LOUBE	193.47	LA CELLE ; LA ROQUEBRUSSANNE		

3/ VALORISATION PEDAGOGIQUE DU PATRIMOINE

3.1. Les éléments communs du patrimoine naturel

L'expérience montre que le public est le plus souvent intéressé par des informations de base, facilement accessibles. Par le passé, la tendance en matière d'éducation à la nature s'est parfois trop focalisée sur les éléments les plus rares en omettant d'enseigner les éléments les plus accessibles. Sans remettre en cause la nécessité de sensibiliser à ce patrimoine ce qui sera vu au chapitre suivant, il est souvent nécessaire d'évoquer pour le plus grand nombre les informations permettant de mieux comprendre la nature dite de « proximité ».

La lecture de paysage

Appréhender l'environnement dans son ensemble à partir d'un point de vue judicieusement choisi est généralement riche d'enseignement. Il est ainsi possible d'aborder des thèmes transversaux comme les interactions croisées entre la géologie, la géomorphologie, la végétation, les paysages, l'histoire humaine. Le public apprécie particulièrement de ponctuer une promenade par une pause sur un point de vue ou des explications, sur le paysage, son organisation, les reliefs sont apportés. Des propositions d'implantations sont proposés (voir carte des points de vue remarquables ci-dessous). Ils peuvent être articulés avec un sentier de découverte ou tout autre sentier balisé.



Vue sur la plaine depuis le plateau d'Agnis (Photo A CATARD)

Le sentier botanique

Un sentier botanique est l'occasion idéale d'aborder les éléments communs et le fonctionnement des écosystèmes. On peut présenter tour à tour les espèces végétales les plus facilement observables toute l'année. Il est possible de créer un fil conducteur autour d'une thématique particulière (par exemple la régénération après le feu ou les activités anciennes). Les espèces animales les plus facilement observables peuvent être évoquées (oiseaux communs, lézards, insectes fréquents). Le principe est de repérer un sentier court (idéalement 1km, 2km maximum), en boucle ou en aller et retour vers un point particulier. Des pupitres d'informations sont ensuite disposés, autant que possible à intervalles réguliers, face aux éléments à évoquer. Une quinzaine de pupitres constitue un maximum. Le point de départ doit être facilement accessible et bien indiqué. Dans le cas de la Roquebrussanne, compte tenu de l'emplacement du village qui permet un accès facile aux forêts alentours, nous préconisons des sentiers démarrant à proximité du bourg. Cette situation permet en outre une utilisation pédagogique par les scolaires du village.

La dynamique forestière constitue un thème de choix pour ce type de projet. Il est relativement facile de trouver sur un espace restreint les éléments variés permettant d'aborder ce sujet. Des anciennes restanques ou des zones rocheuses pionnières permettent d'évoquer le point de départ de cette dynamique et de le relier à des activités humaines ou à la géologie. Les différentes essences forestières selon le stade forestier ou le type de sol, la végétation du sous bois peuvent ensuite être présentés selon les opportunités.

3.2. Les éléments remarquables du patrimoine naturel

Les espèces rares ou remarquables ne sont le plus souvent pas accessibles ou visibles par le grand public. Soit elles ne sont pas facilement détectables, soit il n'est pas souhaitable de les mettre en évidence (risque de dérangement, d'arrachage). Néanmoins, une collectivité peut exprimer le souhait de valoriser le patrimoine naturel qui est sous sa responsabilité, ce peut être par soucis pédagogique mais aussi par fierté.

Ces éléments peuvent être évoqués au travers de panneaux d'informations, de visites guidées ou de documents de communication (plaquette, livret).

3.3. Autres éléments du patrimoine communal à valoriser

Il conviendrait de s'appuyer sur un historien local pour développer le patrimoine architectural, historique et folklorique locale, ces thématiques n'étant pas notre spécialité. Nous avons néanmoins relevé au minimum les sites suivants qui seraient à valoriser dans un cadre plus global:

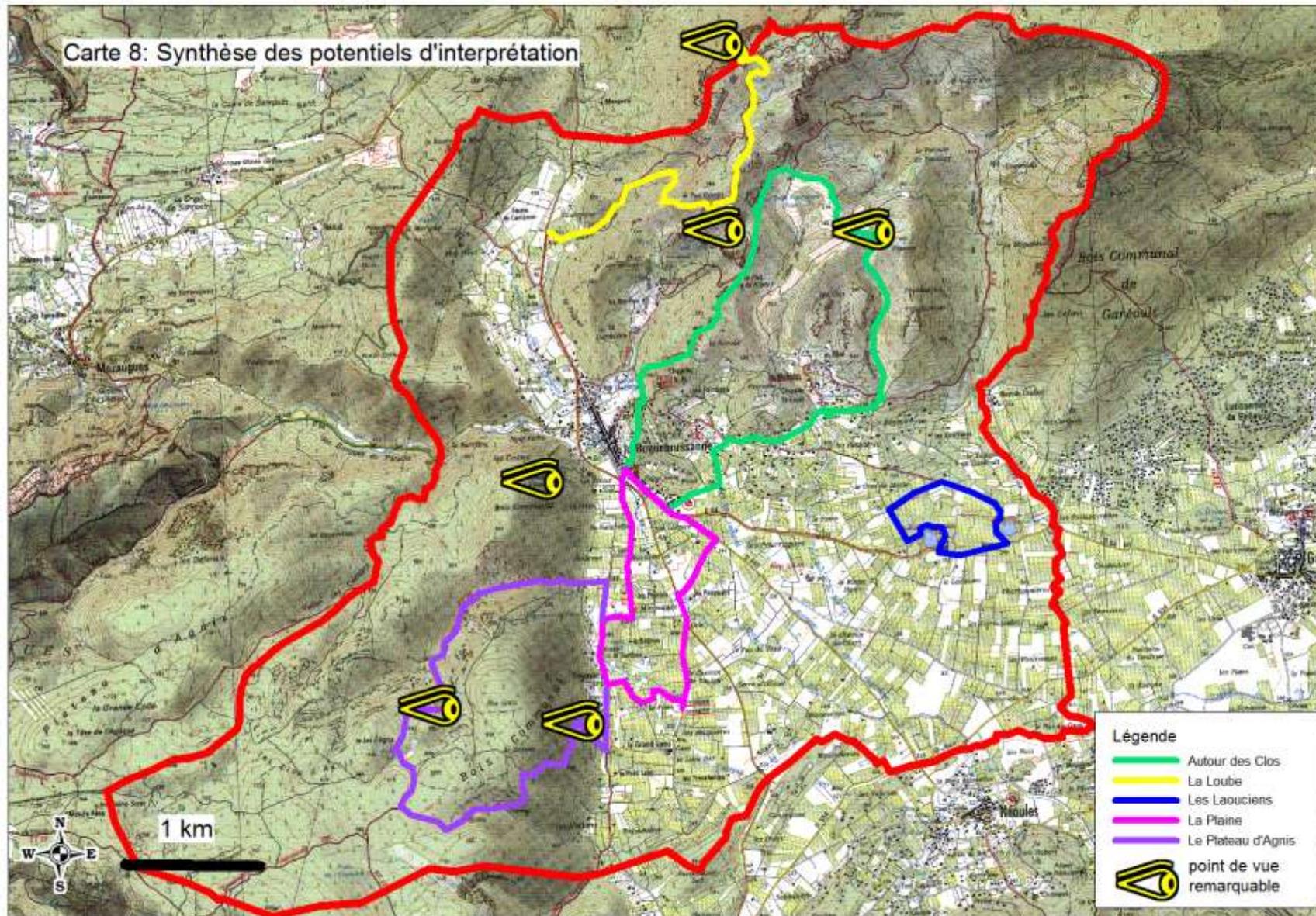
- Occupation paléolithique et néolithique de la Grotte de Baume Fère
- Oppida Croix de Bérard pic Lamanon
- Notre Dame chapelle, ancien château
- Source des Orris
- Le jardin d'Elie

3.4. Propositions de sentiers de découvertes

Nous présentons ci dessous 5 propositions de circuit à baliser accompagné sous forme de fiches avec carte et évaluation des difficultés, temps de parcours et éléments à présenter. Nous avons visé les entités les plus remarquables et représentatives de la commune. Bien que ces fiches soient prêtent pour la mise en page et l'impression, notre travail n'a pas porté sur l'animation foncière (définition des statuts des chemins, autorisations de passage des propriétaires) ni le balisage qui peut être engagé ensuite. Notre travail consiste en des propositions qui sont à animer et à valider localement par la collectivité.



L'un des nombreux sentiers de la commune (Photo A CATARD)



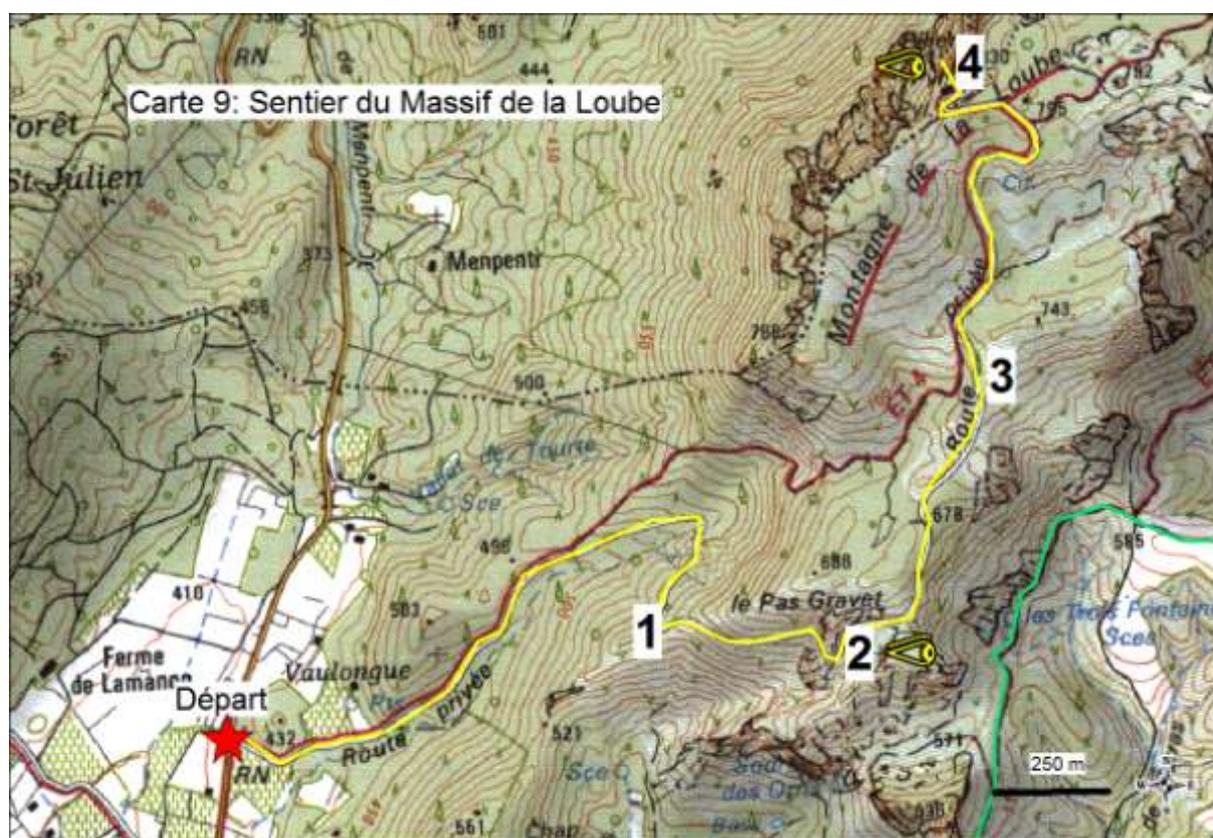
Commune de la Roquebrussanne/Massif de la Loube

Distance: 8km

Durée: 3h30

A travers les reliefs ruiniformes de la Loube

Entre le massif de la Ste Baume et les crêtes de St Quinis, se dresse le massif de la Loube. La route qui vous mènera au sommet vous permettra de jouir d'un fantastique panorama sur une grande partie de la Provence. Sur le chemin, vous traverserez d'étonnantes formes rocheuses sculptées par l'érosion et vous vous imprègnerez des ambiances de pinèdes, de chênaies et de garrigues.



(Départ) A partir du petit parking, passez la barrière rouge et blanche et remontez la route goudronnée. La circulation motorisée est en principe interdite à la circulation publique mais autorisée aux riverains, restez donc prudents surtout dans les virages.

Vous traverserez tout d'abord une pinède de pins d'Alep mêlé de chênes pubescents. Le sous bois dominé par le lierre et la viorne tin témoigne de l'ambiance fraîche de ce vallon. La présence d'anciens murets (ou restanques) témoigne de l'ancienne occupation agricole des lieux. Le long du chemin sur les coupures de combustibles, le travail des ouvriers forestiers a aussi sélectionné divers arbres fruitiers sauvages que l'on retrouve beaucoup plus rarement en forêt : arbousier, merisier, cormier, alisier.



La Loube vue depuis la Celle (Photo A C ATARD)

1- Une fois sortie du vallon, dans le premier virage, vous bénéficierez du premier point de vue sur le village, le plateau d'Agnis à l'ouest avec derrière la Ste Baume de profil et les collines de l'arrière pays toulonnais au sud.

Sur les sols les plus ingrats, la végétation forestière fait place à la garrigue. Les espèces végétales emblématiques s'observent tout le long du chemin : ciste cotonneux, aphyllante de Montpellier, pistachier térébinthe, thym, romarin... Vous entendrez les cris des fauvettes pitchou et passerinette que vous apercevrez peut être voler entre deux buissons.



Ciste cotonneux (Photo A CATARD)

2 -Au virage suivant, vous serez au cœur du relief ruiniforme, au lieu dit « le Pas Gravet ». La végétation la mieux adaptée à la sécheresse se développe dans ces rochers : romarin, immortelle mais aussi le chêne vert. En observant ces rochers aux formes fantastiques, vous laisserez travailler votre imagination et découvrirez alors peut être des visages familiers ou des créatures extraordinaires.

Vous êtes ici à mi-parcours vers le sommet. Les plus courageux choisiront de l'atteindre pour bénéficier du panorama. Les autres redescendront par le même chemin.

3- Plus loin, de petits pins sylvestres, espèces plutôt montagnardes et reconnaissables à leur tronc orangé à leur extrémité, témoignent du dénivelé que vous venez d'accomplir. Vous êtes à 700 m d'altitude.

4 -Parvenus au sommet occupé par une station de télécommunication, empruntez le petit sentier cimenté, à gauche avant la clôture. De ce point culminant, vous dominerez la plaine de Brignoles, juste devant, la plaine de St Maximin à l'ouest avec la Sainte Victoire derrière, puis dans l'ordre des aiguilles d'une montre, le Mont Ventoux, le Verdon, les Préalpes du sud, le Massif du Mercantour, l'Estérel, les Maures et même les îles d'Hyères. Le sommet est un bon endroit pour guetter les rapaces qui fréquentent ce secteur : circaète jean-le-blanc, faucon pèlerin et même à l'occasion l'aigle royal.



Vue du Sommet de la Loube (Photo A CATARD)

Encart : Les reliefs ruiniformes

Les reliefs ruiniformes sont plus étendus dans le sud du massif central qu'en Provence, pourtant ils s'observent à la faveur de certaines couches géologiques. Ces reliefs ont pour origine la présence de dolomie. Il s'agit d'une roche sédimentaire formée en milieu marin très proche du calcaire mais riche en magnésium. Il en résulte une roche plus résistante à l'érosion mais d'une dureté hétérogène qui explique les formes étonnantes obtenues au fil du temps. Les sols environnants sont aussi beaucoup moins calcaires ce qui explique la présence de plantes qui fuient le calcaire actif comme par exemple l'arbousier.

Commune de la Roquebrussanne/la plaine agricole

Distance: 5km

Durée: 1h30

Une plaine provençale diversifiée

Entre les villages de la Roquebrussanne, Néoules et Garéoult s'étend une plaine agricole qui a su conserver son caractère traditionnel. Au cours de cette courte promenade, vous pourrez vous imprégner d'un mode de vie rural, au contact des divers usages encore en vigueur. Une telle diversité d'activité, commune après guerre, devient de plus en plus rare à constater en Provence.



(Départ). A partir du village et de son parking principal, traversez la départementale et prenez le chemin de la Foux, à droite de la station service.

1- En Provence, à proximité des villages en particulier, les zones agricoles sont organisées en un petit parcellaire. Vous pourrez croiser à ce niveau le lézard vert sur un talus, le serin cini, chantant sur un fil ou entendre le sifflement de la buse plus haut dans le ciel.

Au premier embranchement, continuer tout droit, puis au second, reprendre à droite le chemin du Raguier.

2- Vous contournez un bosquet de chêne vert, puis prenez à gauche le chemin de Fioussac. Là, un ruisseau bordé de lauriers descend de la source de la Foux. Passez le hameau de Fioussac, puis prenez à gauche le chemin de la persévérance.



Ruisseau à Fioussac (Photo A CATARD)

3- Au premier virage, vous remarquerez un bosquet de peupliers. La résurgence du Sambuc est l'une de ces sources qui rejaillissent au contact du pied des collines et de la plaine. Cette eau facile d'accès était un trésor pour l'agriculture. En provençal, le Sambuc désigne le sureau, arbuste à fruits se développant sur sols frais.

4- Au bout du chemin de la persévérance, nous débouchons sur le chemin du Loou. A 20m à droite, se trouve un site Gallo-romain, très bien mis en valeur. Cette ancienne ferme dite « Villa Marius » fut la première à bénéficier d'une fouille complète. L'activité principale était ici la viticulture avec une production estimée à 1100 hectolitres par an. Elle fut active jusqu'au 2^{ème} siècle. C'est ici l'occasion de s'imprégner d'une vie rurale traditionnelle déjà en place depuis bien longtemps.

Revenez sur vos pas pour continuer sur le chemin du Loou vers le village.



"Villa Marius" (Photo A CATARD)

5 -Vous arriverez alors sur la départementale. Un oratoire marque le croisement. Longez la départementale avec prudence, traversez l'Issole puis prenez à droite juste après le pont. Engagez vous sur un chemin entre une vigne et un mur d'enceinte. L'Issole qui prend sa source à la Roquebrussanne, à partir des diverses sources et ruisseaux issus des massifs alentours, draine la plaine et poursuit sa route à travers le centre Var pour se jeter ensuite dans le fleuve Argens.

Au bout du chemin, vous déboucherez sur une petite route goudronnée, prenez à gauche, vers le village situé à moins d'un kilomètre.



Vignes et cabanon (Photo A CATARD)

Encart: Une mosaïque d'activités et de biodiversité!

Sur une courte distance depuis le village, on observe tour à tour une grande diversité d'activités et de pratiques agricoles : potagers, oliviers, vigne, céréales, luzerne et sainfoin, vergers de cerisiers, chênes truffiers, friches. Vous aurez peut être aussi la chance de croiser un troupeau de moutons. Ce paysage est agrémenté de haies. Ces parcelles sont séparées ici par des clapas, des murets de pierres qui les séparent physiquement et ont permis par le passé de stocker les pierres encombrant la parcelle à chaque labour. Tous ces éléments concourent à la biodiversité.

Commune de la Roquebrussanne / Vallon de bauquière, les Trois Fontaines, le Pas de la Nible

Distance: 8.5 km

Durée: 3 heures

Autour des Clos



(Départ). A partir du village, longer la cave coopérative, puis, avant l'école, prendre à gauche le chemin des Molières. Au bout, prendre à droite (indiqué aussi, le chemin de la Daumasse). Environ 400 m plus loin se dessine une patte d'oie, restez sur la gauche, sur le chemin des Molières. Un tout petit peu plus loin, prendre à droite le chemin des Graffières.

Le secteur résidentiel laisse peu à peu la place aux oliveraies. D'autres restanques ont été reprises par la forêt.

Dans un virage, prendre à gauche le chemin des cendriers qui monte. En haut de la côte, prendre à gauche le chemin de la source du paradis puis redescendre dans le vallon de Bauquière. Passer la barrière et prendre la piste de Bauquière.

1- Une garrigue à romarin et à cistes cotonneux nous fait face. La régénération du pin d'Alep est en marche, depuis l'incendie de 1989 qui a ravagé le massif de la Loube. Quelques jours après le feu, les pins brûlés libèrent une quantité innombrable de graines ailées qui envahissent l'espace dénudé. Ces semis de pins recoloniseront l'espace, préparant ainsi une couverture forestière pour les chênes.



Régénération de pins d'Alep (Photo A CATARD)

Remontons ce vallon au cours d'une montée de plus d'une heure. Le long du sentier, on observera également des genêts d'Espagne, des chênes kermès, la salsepareille. Quelques cèdres de l'atlas ont également été plantés. Dans la garrigue, le chant de fauvettes méditerranéennes se fait entendre. Haut dans le ciel, vous observerez peut être le circaète Jean Le Blanc, à l'affût des reptiles. Le long du sentier, sur une petite retenue collinaire, vous entendrez peut être le chant grinçant du pélodyte ponctué, petit batracien méconnu. Ce chant évoque deux boules de billard qui s'entrechoquent !



Genêt d'Espagne (Photo A CATARD)

2- Après une bonne heure de montée, nous parvenons à un col situé à 600m d'altitude. Face à nous le versant sud du Massif de la Loube s'étale dans toute sa splendeur. Prenez le temps encore une fois d'admirer le détail des formes d'érosion dans la roche dolomitique ! La richesse de ce paysage vous inspirera peut être d'autres promenades d'exploration dans les confins de la commune et conduites cette fois la carte en main ! Autour de nous s'étale une garrigue d'altitude. On y trouve abondamment le genêt cendré *Genista cinerea* et la badasse *Deurycnium pentaphyllum*. Vous observerez aussi des traces de pâturage et en hiver peut être verrez vous des vaches.

Nous continuons tout droit notre chemin en traversant un plateau calcaire bordé d'une végétation arbustive riche en genêt et en amélanchier *Amelanchier ovalis*.

3- Nous arrivons à un deuxième col. A droite en contrebas, nous distinguons une deuxième retenue collinaire. Le terrain est couvert d'herbe rase sous l'effet du pâturage. Face à nous, tout proche désormais, le relief ruiniforme de la Loube nous domine. Nous amorçons notre descente vers la gauche mais en laissant de côté le chemin de Barron, une piste qui descend également à gauche. **Nous prenons en fait le deuxième sentier à gauche.** Afin de ne pas vous perdre vous recherchez d'abord un balisage de couleur (léger !) de couleur de peinture orange voir jaune.

4- Le sentier descend en serpentant entre les rochers, vous observerez peut être le ciste à feuille de sauge *Cistus salviifolius* qui est typique des sols acides. Il témoigne ici de l'absence de calcaire actif dans la roche dolomitique. Cette « excentricité » permet aussi à l'arbousier et à la bruyère à balais de se développer !



Ciste à feuille de Sauge (Photo A CATARD)

Vous entendrez peut être aussi le cri rauque du Grand corbeau qui fréquente les falaises au dessus de nos têtes ! Des ruines se distinguent nettement sur le coté droit du sentier. Immanquablement, l'eau n'est pas loin !

Plus loin sur la droite également vous longerez la source des trois fontaines dont l'eau sourd en un mince filet. Bien que non analysée, elle peut sans doute être consommée !



Ruines des Trois fontaines (Photo A CATARD)

5- Le Pas de la Nible. Ce lieu dit correspond au passage très stratégique entre deux rochers. Une citerne d'eau est visible en contrebas. Du Pas de la Nible, il est possible de rejoindre, en aller et retour, la Source des Orris sur votre droite. Pour revenir vers le village, vous vous engagerez à gauche, à flanc de coteau, sur une petite piste indiquée par un panneau : carraire du Pas de la Nible. Les carraires sont des voies de passage plus large que de simples « drailles » (comme celle que nous venons d'employer) et qui avaient notamment pour but le déplacement des troupeaux. La descente se fait à travers un bois de pins d'Alep pourvu d'un sous bois de bruyères multiflores. Plus bas, ce bois plus frais laisse place au chêne vert, à l'arbousier, et à la salsepareille qui grimpe ça et là en liane dans le sous bois.

6- Vous passerez le long de la source de la vierge. Un oratoire se trouve plus haut. A partir d'ici les carraires sont goudronnées. A prochain carrefour, vous prendrez à droite puis rapidement la première à gauche (carraire du Pical). De là la descente se fait vers le centre du village. Si vous n'êtes que de passage, prenez le temps de jeter un œil aux commerces locaux ou de vous rafraîchir en terrasse à l'ombre des platanes...



Relief ruiniforme (Photo : A CATARD)

Encart : Une transhumance dite inverse!

Des vaches de montagne en Provence, des Tarrines, des Montbéliardes ! Et oui, depuis les années 80, et plus encore actuellement sous l'effet des difficultés à gérer les massifs face au risque d'incendie, les collectivités et les propriétaires s'entendent avec des groupements d'éleveurs alpins pour pratiquer le sylvopastoralisme. Ces vaches, le plus souvent des génisses de race laitière, sont déplacées par camions à la mauvaise saison pour parcourir nos plaines et massifs de basse Provence. Alors que la neige règne en maître chez elles, nos parcours présentent assez d'herbe pour les accueillir à cette saison. On parle d'ailleurs de transhumance inverse pour évoquer ce déplacement qui se fait à l' « inverse » des transhumances ovines (dont les éleveurs sont généralement basés en basse Provence) et qui visent à déplacer par camion ou à pied le troupeau de moutons vers les Alpes en été. La présence de ces animaux est d'une grande importance pour la gestion des collines (paysage, lutte contre le incendies, biodiversité) mais aussi pour leur valeur culturelle et bien sûr économique.

Commune de la Roquebrussane / Le Grand et le Petit Laoucien

Distance: 3km

Durée:1h

Le tour des Laouciens



(Départ). Au bord de la D64 qui relie Garéoult à la Roquebrussane, se situent deux lacs très originaux et qui méritent un arrêt voir un peu plus pour ceux qui disposent d'un peu de temps. Dans un virage, environ à mi chemin entre ces villages, un parking permet de se garer en bord de route au niveau du Grand Laoucien. La formation de ce lac permanent qui évoque un cratère ou même une carrière artificielle est facile à expliquer. Sous les roches affleurantes de la plaine, qui sont toutes sédimentaires se situe une nappe elle aussi calcaire mais riche en gypse. Le gypse est une roche issue de mers désormais asséchées et donc riche en sels. Certaines roches gypseuses sont exploitées pour la fabrication du plâtre. Les roches riches en gypse sont aussi sensibles à la dissolution. Sous l'effet de l'infiltration des eaux, les sels dissous sont emportés laissant un vide au fil du temps dans cette nappe souterraine. Si elles sont situées à faible profondeur ces vides peuvent provoquer un effondrement massif des terrains supérieurs. L'eau de la nappe aquifère a ensuite envahie la dépression et affleure donc à cet endroit! La descente au fond de la dépression est possible mais non aménagée et se fait à vos risques et périls !



Le Grand Laoucien (Photo A CATARD)

1- Il est plus aisé de suivre le pourtour du lac par un chemin dans le sous bois. Cette traversée qui propose de rares points de vue sur la dépression se fait dans un taillis de chênes pubescents pourvu d'un sous bois de filaires, de genêts d'Espagne et de cistes blancs. Au nord du Lac, des anciens tas d'épierrement des cultures (clapas) s'observent aisément.

2- A ce niveau, un petit sentier mal tracé s'éloigne vers le nord. Ces clapas témoignent de cultures anciennes qui se pratiquaient tout au bord de la dépression. Plus loin d'autres friches moins avancées sont aussi en cours de boisement. A la sortie du bois vous traverserez quelques cultures. Vous pourrez en revanche observer un verger d'amandiers.

3- Un pépiniériste propose une vente directe de roses le long d'une petite route que vous poursuivrez sur 200m vers l'est soit à votre droite en arrivant.

4- A son extrémité (virage à angle droit) prenez tout droit le chemin du Cros de l'Escalie, puis au bout de ce chemin, à droite. Le paysage évoque un petit bocage méditerranéen avec ses haies et ses petites parcelles. Sous les vignes, le sol laisse apparaître moult cailloutis calcaires anguleux. C'est pourtant le gage d'un terroir particulier. La vigne ne dédaigne pas ces sols drainants, ingrats en surface mais où l'eau est à rechercher à quelques mètres de profondeur. C'est souvent un gage de bon vin dans notre région.

5- Vous arrivez sur un chemin plus large que vous emprunterez sur votre gauche, pour aller au sud. Vous longez ici le petit Laoucien. Selon la période, il ne sera peut être pas en eau. Il s'agit bien d'un lac temporaire. Contrairement, au Grand Laoucien, la nature de l'effondrement qui est moins complet ne permet pas une mise en eau permanente. Du coup, l'inondation se fait au grès des fluctuations de la nappe qui est plus haute hiver ! L'inondation temporaire est propice au développement d'une faune et d'une flore spécifique et comportant souvent des espèces très rares ailleurs. Le petit Laoucien abrite ainsi un crustacé endémique

du centre Var, la Linderielle de Marseille, il semble moins riche du point de vue végétal que les lacs temporaires de Besse et Flassans sur Issole, pour des raisons mal expliquées (isolement, sol plus riche ?). Néanmoins il n'en est pas moins un site privilégié pour la reproduction des batraciens et d'autres espèces. Il témoigne avec son voisin d'un phénomène géologique actif, peut être encore en cours. Il existe d'ailleurs en plaine des dépressions non inondées mai qui correspondent au même phénomène. Ils donneront, qui sait, peut être un jour un nouveau « lac » sur la commune. En attendant, vous pouvez rejoindre votre véhicule par la route, à droite vers l'ouest à 800 m de là.



Le petit Laoucien (Photo A CATARD)

Encart les lacs temporaires du Var

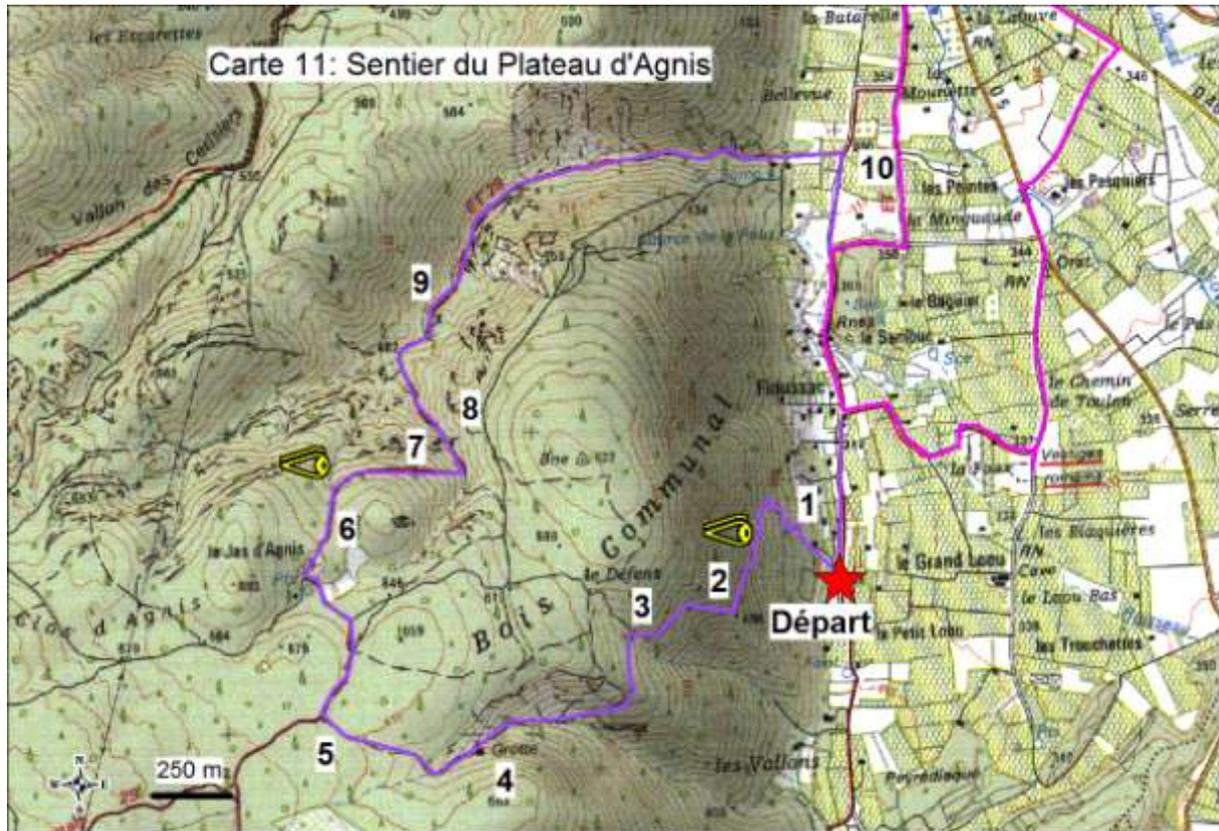
Les mares et lacs temporaires se remplissent et s'assèchent au gré des saisons. Leur cycle biologique est très irrégulier d'une année sur l'autre La Faune et la Flore semi-aquatiques qui les peuplent se sont adaptées à ces conditions écologiques extrêmes et variables dans le temps. Les mares temporaires se déclinent dans le Var sous forme de petites dépressions et de ruisseaux en Plaine des Maures et de Palayson, sous forme de cupules érodées dans les rochers de l'Estérel. Dans le Var calcaire, il ne subsiste plus que 5 lacs temporaires: les Lacs de Bonnacougne (Gonfaron), Redon (Flassans), Gavoty (Besse) et l'Etendard (St Maximin) et enfin le petit Laoucien (La Roquebrussanne). On en dénombre au moins 6 autres disparus de période récente dans le centre Var. Les lacs relictuels abritent parfois des espèces endémiques c'est à dire strictement localisés à ces sites au niveau mondial. C'est le cas de l'armoise de Molinier *Artemisia molinieri*, une plante aromatique ou de petits crustacés évoquent des crevettes nageant à l'envers!

Commune de la Roquebrussanne / Le Plateau d'Agnis

Distance: 7.5 km

Durée: 3h

Plateau d'Agnis/ jas d'Agnis



(Départ) Le départ se fait à 500 m à l'ouest du Grand Laou et autant au sud de Fioussac (voir aussi l'accès à Fioussac dans le circuit « La plaine agricole »). Il y a peu de place pour se garer au point de départ (propriétés privées). Dès le départ du sentier qui monte à travers des restanques (anciennes terrasses), vous longez une bergerie en ruine qui témoigne de l'intense activité pastorale de jadis. Le vaste plateau d'Agnis que vous ne découvrirez qu'en partie en une demi-journée vient bien du mot « agneau ». Un très vieux chêne vert est immanquable le long de cette bergerie. Jadis ces arbres à l'abri des habitations, produisent des glands pour les cochons, de l'ombre pour les hommes et en échange, il résistait mieux aux feux que ses congénères forestiers. Ici l'homme s'est surtout implanté en plaine et au pied des collines, là où étaient les sources ; là haut la vie était plus difficile. Le chemin zigzague quelque peu dans le sous bois.

1- Des travaux de dégagement forestier sont encore visibles. En effet les propriétaires ont du dégager la forêt suite aux volumineuses averses de neiges qui ont frappé la zone l'hiver 2001-2002 et cassé de nombreuses branches. Cette forêt méditerranéenne résiste mal, en effet aux neiges lourdes et abondantes. Si ce travail n'avait pas été fait par les propriétaires, il serait impossible de fréquenter ces sentiers. Raison de plus pour respecter les propriétés privées qui jalonnent la promenade. Plus loin sur le plateau, la forêt est communale mais mérite tout autant votre respect.



Vieux chêne vert (Photo A CATARD)

2-Le long du sentier, la végétation visible toute l'année est à base de taillis de chênes verts avec quelques pins d'Alep en sur-étage et un sous bois sombre laisse peu de place aux cades et aux pistachiers lentisques et filaire à feuilles larges. Au bord des chemins, en pleine lumière, la végétation est plus riche mais caractéristique du substrat : romarin, thym, brachypode rameux, ciste blanc, rouvet *Osyris alba*, fragon, immortelle stoechade, salsepareille.

3- Vous voilà parvenus dans un vallon à écoulement intermittent. L'eau n'y circule qu'en période de pluie car le substrat est perméable. Il n'y a donc pas naturellement de végétation particulière. Un peu plus loin, tourner à gauche et laisser le chemin qui semble être le principal.

4- Parvenus dans un deuxième vallon, vous voilà non loin du rebord du plateau. Sur votre gauche, non indiquée et un peu au-dessus du sentier, une grotte s'ouvre vers vous. De petit diamètre et de faible longueur, elle n'est pas très impressionnante mais mérite une réflexion de passage. Il semble que cette grotte ait été occupée par les premiers hommes comme beaucoup de sa catégorie. Plus récemment, elle a pu servir d'abri temporaire aux bergers de passage comme en témoigne le petit muret à l'entrée. Abstenez vous de la visiter, bien que sans danger, elle présente peu d'intérêt pour les spéléologues amateurs mais surtout

vous risquez de déranger les quelques chauves-souris qui l'utilisent. L'une d'elles, le petit rhinolophe est présente comme hivernante, les dérangements hivernaux peuvent occasionner une mort différée sous l'effet du réveil qui « brûle » ses réserves énergétiques.



Grotte (Photo A CATARD)

5- Parvenu sur le bord du plateau, vous aurez l'occasion d'observer des Lapiaz. Ils sont abondants sur l'ensemble du plateau ça et là. Il s'agit de zones ouvertes qui affleurent en forêt sur divers plateaux calcaires, minérales, constitués de bancs calcaires fortement crevassés et entaillée parfois profondément sous l'effet de l'érosion chimique de l'eau. Les fissures, plus fraîches, abritent une végétation parfois originale et très esthétique au printemps. Vous pouvez partir sur le plateau à leur recherche car elles ne présentent jamais de grandes étendues.

Au débouché sur la piste forestière récente, vous n'aurez qu'à traverser vers la droite, non loin se trouve la bergerie du Jas d'Agnis. Un érable de Montpellier remarquable se trouve à proximité. Celle-ci est occupée par l'un des derniers éleveurs du plateau. Des bergeries-serre en plastique complètent l'installation. Des gros chiens « patous » sont parfois présents. Ils sont rendus nécessaires par la présence des loups sur les montagnes des Alpes où ces troupeaux estivent mais aussi des chiens errants à la Roquebrussanne. S'ils viennent vers vous en aboyant, ralentissez votre pas, ne faites pas de gestes brusques, au besoin, contournez les et tenez votre chien en laisse si vous en avez un. Si tel est le cas, d'ailleurs, ne vous approchez pas des troupeaux et de la bergerie. De toute façon, pour poursuivre votre chemin vous serez obligés de contourner la bergerie vers le nord est.

6- Amorcez votre descente en contrebas de la bergerie. Un beau point de vue s'offre à vous un peu plus loin, vous dominerez ainsi le village, la Loube et une partie de la plaine

agricole déjà évoquée. Profitez-en pour examiner l'occupation des sols en fonction des points d'eau, de la qualité des terres, du découpage foncier parfois ancien...

7- Plus bas, une aire de charbonnage se trouve sur le côté du sentier. Toutes ces forêts de chênes sont conduites en taillis et ont été exploitées pendant des siècles par les charbonniers. Le charbon étant à cette époque l'énergie de base en Europe, bien que cela soit encore le cas dans bien des pays. Le charbonnier exploitait une zone en faisant un bûcher spécial très serré pour former le charbon « à l'étouffé », puis il conditionnait le charbon en sacs pour le transporter et le vendre. Ensuite il se déplaçait et pratiquait ainsi une rotation dans la forêt au fil des années et de la croissance des arbres. De nos jours, ces taillis restent exploités pour le bois de feu c'est à dire pour les poêles et les cheminées ouvertes, dans ce dernier cas on parle de feu d'agrément. Mais le forestier moderne préfère les zones faciles d'accès pour les machines laissant ainsi des refuges pour le reste de l'écosystème forestier. Par endroit dans ce vallon, quelques houx témoignent de stations froides et fraîches même si vous réalisez cette promenade en été. Ceci dit le charbonnier réalisait un travail d'entretien qui paradoxalement à son activité et en complément des bergers et d'autres activités traditionnelles permettait de limiter les risques de départ de feu en colline.



Aire de charbonnage (Photo A CATARD)

8- Justement, plus bas, remarquez sur votre droite le passage dans une petite zone incendiée. La forêt est très ouverte et fait place aux semis de pins déjà avancés et aux petits arbustes responsables de la recrus (romarins, bruyères).

9- Vous voilà en bas du vallon, autour de vous, il est possible d'observer trois pins différents : Le pin d'Alep est le plus fréquent, le pin maritime est localisé et se reconnaît à ses grosses « pignes », le pin sylvestre a le sommet du tronc rose-saumonné, il est plus surprenant :

il témoigne d'un climat froid et ce vallon encaissé et orienté au nord est un refuge pour lui si près de la méditerranée. Le bord du sentier est riche en bruyère multiflore, plante mellifère appréciée des insectes.

10- Vous voici dans la plaine, pour rejoindre votre véhicule, poursuivez sur votre droite le long de la petite route goudronnée. Vous appréciez le cadre de vie des habitants de la Roquebrussanne, le long de ce chemin paisible mais habité.



*Les trois pins: maritime (premier plan), sylvestre (deuxième plan), d'Alep (arrière plan)
Photo A CATARD*

Encart : Trois pins !

Le pin d'Alep

Il peut atteindre 22m et 200 ans mais les arbres vus sont souvent jeunes et issues de l'abandon de cultures après guerre ou d'incendies récents.

Son tronc est tortueux, ses branches étalées et sa cime arrondie ou aplatie au sommet. L'écorce est d'un gris argenté puis crevassé à la base. Les aiguilles sont disposées par 2 et longues de 6-10 cm, filiforme, et d'un vert jaunâtre. Les cônes sont petits de 8-12cm et persistants sur l'arbre plusieurs années. L'espèce ne s'éloigne guère de la méditerranée, il est très thermophile et très résistant à la sécheresse. Il occupe des substrats variés. Son bois tortueux est surtout un bon bois de chauffage, utilisable pour de petite charpente tout au plus ou la fabrication de caisses. Il servait autrefois à la fabrication de térébenthine mais l'usage industriel principal est aujourd'hui la production de pâte à papier.

Le pin maritime

C'est aussi une espèce courante en méditerranée mais avec une répartition plus large et qui recouvre bien celle du chêne vert, il est aussi abondant sur la cote atlantique. Il atteint 30m de hauteur et vit jusqu'à 500ans. Là encore les sujets provençaux sont souvent malingres car malades ou jeunes. Les ramifications sont bien horizontales, le tronc assez droit, la cime est claire et l'écorce épaisse, très fissurée et plus foncée que le précédent. Outre le port, c'est surtout les gros cônes (10-18cm) et ses longues aiguilles (12-22cm) qui le trahissent. Il se distingue facilement du pin parasol, également pourvu de gros cônes, par sa silhouette, caractéristique chez ce dernier.

Le pin maritime fuit les sols compacts et engorgés.

En ce qui concerne les usages, les aiguilles possèdent différentes propriétés médicinales les plus connues étant antiseptiques et expectorantes. Il donnait la térébenthine. C'est un bois de charpente et de menuiserie intérieure courant (le pin des Landes)

Le pin sylvestre

Celui-ci n'est pas méditerranéen, il est qualifié de subboréal, que vient il donc faire dans cette galère ? Ses capacités de résistance à la sécheresse estivale l'amène à « tutoyer » le climat méditerranéen mais il est abondant en Haute-Provence et il aime côtoyer le chêne pubescent. Il est donc présent ça et là en Provence et se rencontre (rarement) en ubac si près de la mer. Il rivalise à ce titre avec le hêtre de la Ste Baume bien plus célèbre ! Atteignant 40m et 200 ans, c'est aussi un pionnier comme tous les pins. Son écorce supérieure ocre saumonée est caractéristique. Les aiguilles sont courtes (4-7 cm) et les cônes petits (3-5cm). Les usages sont variés (propriétés médicinales, menuiseries diverses selon la qualité).



Lapiaz du plateau d'Agnis (Photo A CATARD)

Encart: Les lapiaz

Le lapiaz est une formation géologique de surface dans les roches calcaires et dolomitiques, créée par le ruissellement des eaux de pluie qui dissolvent la roche ou par l'effet du gel. L'érosion chimique est prédominante et procède par l'attaque par l'eau de pluie qui est toujours plus acide que la roche atteinte.

Ce type de roche, déchiqueté, aux aspérités coupantes lorsqu'il s'agit de calcaire dur, est sillonné de nombreuses rigoles, fissures et crevasses de taille variable, dont certaines peuvent atteindre plusieurs mètres. D'autres structures se distinguent : les vasques et les arches. Les sillons sont de deux types :

- Les rigoles (suivant la ligne de la pente, rectilignes ou sinueuses),
- Les crevasses (approfondissement des fissures et qui découpent la roche en blocs).

Les lapiés peuvent être : mis à nu par les glaciers, subaériens, formés le plus souvent de rigoles parallèles et étroites avec arêtes aiguës, couverts par de l'humus ou un sol récent, et formés de sillons et d'arêtes émoussés, découverts, issus des lapiés couverts mais sans couverture de sol.

3.5. Autres perspectives

Communication :

Différents supports de communication sont possibles. Il existe actuellement de petites plaquettes photocopiées en noir et blanc et diffusées par l'office du tourisme. Ces informations pourraient avantageusement être compilées et complétées par d'autres éléments sur le patrimoine historique, la faune et la flore. Ceci pourrait prendre la forme d'un livret illustré, réalisé en quadrichromie (exemple de tarif pour l'impression d'un livret 14.8 x 21 cm, 32 pages : 2500 euros les 1500 exemplaires). Les sentiers de randonnée peuvent y être reportés. Toutefois, sur cette thématique, le public touristique serait sans doute probablement demandeur d'un choix plus vaste de randonnées, à l'échelle de plusieurs communes. Pour cela, une coordination avec une structure intercommunale (SIVU de la Loube) serait nécessaire. Les deux approches (document de valorisation communale et topoguide intercommunal) ne sont cependant pas antagonistes.

Le choix peut se porter sur certains sentiers d'interprétation à une pose de bornes ou de petits panneaux d'interprétation. Ce peut être le cas pour le projet de parc de pleine nature des Orris. Le coût peut être très variable selon le type de support (compter entre 150 euros minimum la pose d'une borne en bois numéroté et 750 euros pour un petit panneau d'interprétation). Des solutions intermédiaires sont possibles par exemple des bornes ou panonceaux avec le nom et la silhouette d'une plante pyrogravée.

Les sites les plus prestigieux de la commune peuvent justifier des panneaux d'information plus détaillés. Ils seront disposés à des endroits stratégiques pour l'accueil du public. Des sites originaux comme le Grand et le Petit Laoucien, le massif de la Loube, ou bien encore des sites archéologiques peuvent pleinement justifier ce type d'investissement. Un cahier des charges concernant ce type de support est disponible auprès de l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) et permet d'aider au choix portant sur les matériaux, le graphisme, la façon de transmettre l'information etc. Il faut compter au moins 1500 euros pour la conception, l'édition et la pose d'un panneau de format 120x80 cm.

Enfin, un choix peut être porté sur une exposition, thématique ou générale. Si l'exposition est centrée sur la commune, elle sera plus vraisemblablement fixe plutôt qu'itinérante. Une exposition d'ordre générale et complète est alors prioritaire à une exposition thématique. Les deux ne sont pas, là encore, antagonistes et de nombreux écomusées présentent à la fois des expositions permanentes (spécifique au site) et itinérantes (thèmes transversaux à plusieurs localités). Il faut compter à partir de 300 euros, une impression de qualité par panneau d'exposition (graphisme compris). Le travail de conception reste à définir.

Actions possibles pour la protection des milieux

D'une façon générale, la conservation du patrimoine naturel passe par plusieurs approches complémentaires.

La gestion du territoire

A l'échelle communale, la gestion du territoire passe par une zonation des priorités au travers des documents d'urbanisme. La mise en place de statut de protection réglementaire, bien qu'optionnel, peut être un signe fort pour affirmer une politique locale ambitieuses en faveur du patrimoine naturel. Dans certains cas, ce peut être une étape préalable pour

mobiliser des fonds pour la gestion. Plusieurs types de statuts peuvent être utilisées ou promus par la commune sur des éléments de son territoire.

- L'arrêté préfectoral de protection de biotopes

Cette création est à l'initiative du préfet mais peut être induite par une requête d'une commune, d'une association ou du propriétaire. L'arrêté fixe une réglementation spécifique pour assurer la préservation du biotope.

- L'espace boisé classé :

Fixé au document d'urbanisme, ce statut interdit tout changement d'affectation du sol. Il permet de garantir le maintien du couvert forestier mais peut handicaper la gestion si elle est nécessaire.

- La réserve biologique forestière :

Ce statut est prévu pour les forêts non domaniales mais soumises au régime forestier, par exemple les forêts communales. Il permet une gestion particulièrement orientée vers la sauvegarde de la nature, l'éducation du public et les observations scientifiques. L'initiative vient du propriétaire. Le projet est élaboré par l'ONF.

- La réserve naturelle régionale :

Ce nouveau statut est en cours de définition dans le cadre du projet de décentralisation. Il devrait permettre l'obtention de fonds de gestion de la part des régions. Son instruction étant décentralisée, sa mise en place devrait être plus rapide que les réserves nationales qui elles sont issues d'une volonté d'état.

- Site classé ou inscrit

Cette possibilité de classement vise essentiellement la protection des paysages et la protection des monuments historiques et naturels. Les sites classés sont plus stricts que les sites inscrits. Deux sites classés sont enregistrés ici: la source des Orris et le grand Laoucien.

- Parc Naturel Régional

En France, un parc naturel régional (PNR) est créé par des communes contiguës qui souhaitent mettre en place un projet de conservation de leur patrimoine naturel et culturel partagé sur un territoire cohérent (parfois en dehors des limites administratives classiques).

La création d'un parc nécessite une labellisation par l'État et un soutien de la région concernée et doit concerner un territoire remarquable, dont il est souhaitable de protéger la qualité paysagère et le patrimoine naturel, historique ou culturel. La charte d'un parc naturel régional définit le programme de conservation, d'étude et de développement à mettre en œuvre sur le territoire, généralement sur une période de 12 ans. La plupart des parcs naturels régionaux sont gérés par un syndicat mixte ouvert élargi, composé par des élus des collectivités membres (communes, départements, régions) et parfois des partenaires socio-économiques. Les parcs naturels régionaux ont été créés en France par un décret en date du 1er mars 1967. Leurs territoires sont classés par décret du premier ministre pour une période de 12 ans renouvelable. Les règles de gestion d'un parc régional figurent dans sa charte. En 2009 on dénombre 46 parcs naturels régionaux (44 en métropole, 1 en Guyane et 1 en Martinique). Ils représentent 13% du territoire français, 21 régions, 69 départements, 3825 communes, plus de 7 millions d'hectares et plus de 3 millions d'habitants. Répartis sur l'ensemble du territoire français et d'Outre-Mer. les PNR englobent nombre de paysages de

France dans toute leur diversité : on y trouve en effet les Volcans d'Auvergne, la Camargue, le massif du Queyras, la Brière, des zones de Bocages, de terrasses, des paysages de montagne comme de grandes cultures...

Un projet des PNR est actuellement porté sur le Massif de la Ste Baume. Le Conseil Régional a annoncé la création de 5 nouveaux PNR au cours de sa mandature. Le contexte est particulièrement bien adapté car ce territoire présente une identité écologique forte et un PNR peut être l'occasion de renforcer l'identité culturelle locale. Le projet est donc pleinement justifié, reste à mobiliser suffisamment les communes amenées à couvrir le cœur du Parc. C'est donc un projet politique qu'il convient d'animer dans un premier temps. Des élus charismatiques sont nécessaires à cet œuvre. La commune de la Roquebrussanne est active dans cette démarche.

Au regard des enjeux identifiés sur la commune de la Roquebrussanne, plusieurs sites majeurs peuvent objectivement justifier la mise en place d'un statut de protection. La montagne de la Loube peut au moins en partie justifier un projet de réserve naturelle régionale. Le Grand et le petit Laouzien nécessitent sans doute un statut de protection qui assure leur conservation à long terme. Enfin, une partie de la forêt communale, à définir, pourrait se voir concernée par un projet de réserve biologique forestière. La commune dans son ensemble pourrait légitimement intégrer un tel projet. Enfin, la Plaine de la Roquebrussanne mérite une attention toute particulière afin de maintenir la vocation agricole de cet espace et de limiter strictement le mitage de l'espace.

Partenariats

Le CEEP a la vocation de passer des conventions tant avec les propriétaires privées que les collectivités. Ceci lui apporte une légitimité pour travailler en partenariat et apporter des conseils de gestion écologique et d'une manière générale, un regard complémentaire à celui des autres gestionnaires, sur les aspects naturalistes. La Région est appelé à être un bailleur de fonds incontournable en complément du Conseil général, de l'Agence de l'eau, de l'ONF et de structures intercommunales...

Agenda 21

L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXIe siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio, en 1992.

Avec ses 40 chapitres, ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales. Il formule des recommandations dans des domaines aussi variés que la pauvreté, la santé, le logement, la pollution de l'air, la gestion des ressources en eau et de l'assainissement, la gestion des déchets.

En parallèle à ce plan d'action, une déclaration sur l'environnement et le développement a été adoptée. Elle énumère 27 principes à suivre pour mettre en œuvre l'Agenda 21. Celui ci se base donc sur trois piliers, l'environnement, le social et l'économie. Les collectivités territoriales sont appelées, dans le cadre du chapitre 28 de l'Agenda 21 de Rio, à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un mécanisme de consultation de la population, ainsi naît l'Agenda 21 local. « Les collectivités jouent, au niveau administratif le plus proche de la population, un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable ».

Actuellement plusieurs communes varoises s'engagent sur des Agenda 21 conformément aux engagements des maires candidats (Le Luc, Le Cannet des Maures, Le Muy).



Cerisier et vignes (photo A CATARD)

CONCLUSION

La commune de la Roquebrussanne a souhaité faire réaliser un diagnostic à l'échelle communale portant à la fois sur son patrimoine et ses potentialités de valorisation. Cet effort mérite d'être souligné. Il est particulièrement rare dans un contexte où les collectivités craignent le plus souvent pour leurs développements et voient encore trop souvent le patrimoine naturel, au même titre que le patrimoine archéologique, comme des sources potentielles de blocage de tel ou tel projet. La commune est en effet sur un territoire d'exception, à la fois proche de la mer et des pôles urbains, elle n'est pas « perdue » loin de tous centres d'activité. Elle a su pourtant maîtriser son développement et l'accompagner.

La commune de la Roquebrussanne présente trois grandes entités en complément du village : le massif de la Loube, le plateau d'Agnis et la Plaine agricole. Des potentiels en terme de valorisation pédagogiques importants ont été soulevés : quelques plantes rares ou espèces localisées sont mentionnées. Elles ne sont d'ailleurs pas toutes aisées à reconnaître ou à trouver. C'est grâce au maintien d'un certain cadre de vie que les zones rurales ont pu être préservées avec leurs richesses et leurs diversités. Il convient de remarquer ici que la plaine agricole a su conserver son authenticité et une large diversité de pratiques. A une époque où de tels endroits se transforment en immenses zones d'activités plus ou moins concertées, ce phénomène est remarquable.

Souhaitons à la commune de la Roquebrussanne de mettre en pratique ses vellétés de développement et de valorisation. Sur ce dernier point, des possibilités non onéreuses existent. Le travail de rédaction (fiches par sentier) est déjà entamé. Il s'agit là de la phase de réflexion la plus longue et qui est déjà bien engagée ici. Nous avons relevé également avec intérêt le soutien de la commune en faveur d'un Parc Naturel Régional centré autour de la Ste Baume. Le CEEP soutient et accompagne le cas échéant les projets de création d'aires protégées surtout si celles-ci sont initiées et émanent d'un niveau local. Nous encourageons fortement la commune dans cette voie. Ce cadre bien que long et difficile à établir serait parfaitement adapté à la mise en pratique et à la coordination des quelques propositions que nous avons émises.

BIBLIOGRAPHIE

Collectif. 1997. La nature méditerranéenne en France. Les Ecologistes de l'Euzière. Delachaux et Niestlé. 272p.

Cruon R.2008. LE Var et sa flore -plantes rares et protégées. Naturalia ed 541p.

Motas, C. 1928. Contribution a la connaissance des Hydracariens fran• ais particulièrement du Sud-Est de la France. Trav. Labor. Hydrobiol. Piscic. Univ. Grenoble 20: 297-373 pp.

Quertier P, Abboucaya A, Beltra S. Childeric M.2002. Guide du Naturaliste dans el Var. Libris.382 p.

Rameau J-C., Mansion D., Dumé.G., Gauberville. C. 2008. Flore forestière française. tome3: région méditerranéenne. IDF/CNPPF. 2426p.

Thiery A., Defaye D. ; 1999 - Inventaire des Crustacés d'intérêt patrimonial de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Milieux terrestres, eaux douces et saumâtres. Programme d'actualisation 1996-2000 de l'inventaire des Z.N.I.E.F.F. de la région P.A.C.A. Rapport du C.E.E.P. 81 p.